



**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DE NAMIBIE
RAPPORT DE REVUE DE PORTEFEUILLE

DÉPARTEMENT RÉGIONAL SUD A (ORSA)

Juillet 2006

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	i-v
1. INTRODUCTION	1
1.1 Objectifs, structure et portée du rapport	1
1.2 Taille et composition du portefeuille cumulé	1
2. REVUE DU PORTEFEUILLE EN COURS	2
2.1 Le secteur agricole	2
2.2 Le secteur des transports	6
2.3 Projets âgés, potentiellement à problèmes et à problèmes	12
2.4 Évaluation de la fréquence et de la qualité des missions de supervision	13
2.5 Questions transversales	14
2.6 Évaluation générale de la performance du portefeuille	19
2.7 Problèmes génériques	20
2.8 Décaissements	21
3. ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'EXÉCUTION	22
3.1 Performance du gouvernement	22
3.2 Performance de la Banque	22
4. COORDINATION AVEC LES AUTRES DONATEURS	23
4.1 Évaluation de la capacité du gouvernement à coordonner l'aide des donateurs	23
4.2 Évaluation de la coordination de la BAD avec les autres donateurs	24
4.3 Évaluation des cofinanciers dans les projets cofinancés	24
5. REMBOURSEMENT DES PRÊTS ET ARRIÉRÉS	24
6. GESTION PROACTIVE DU PORTEFEUILLE	25
7. RÉSUMÉ DU PAPP/ PLAN D'ACTION	25
8. LEÇONS TIRÉES EN VUE DU FUTUR DSP ET DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE	26
9. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	28
9.1 Résumé et conclusions	28
9.2 Recommandations	28
<u>Annexes</u>	
I. Résumé des opérations en cours du Groupe de la Banque	
II. Résumé des opérations en cours du Groupe de la Banque	
III. Résumé des notes de performance par secteur et projet	
IV. Résumé des notes des projets	
V. Matrice des problèmes génériques	
VI. Matrice des questions transversales	
VII. Plan d'amélioration du portefeuille pays	

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AOI	-	Appel d'offres international
AON	-	Appel d'offres national
BAD	-	Banque africaine de développement
BADEA	-	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
CDMT	-	Cadre des dépenses à moyen terme
CEP	-	Cellule d'exécution de projet
CPPR	-	Revue du portefeuille pays
DSP	-	Document de stratégie par pays
EES	-	Études économiques et sectorielles
EMP	-	Plan de gestion environnementale
FAD	-	Fonds africain de développement
FAT	-	Fonds d'assistance technique
FMI	-	Fonds monétaire international
FSN	-	Fonds spécial du Nigeria
GRN	-	Gouvernement de la République de Namibie
LDC	-	Ligne de crédit
MOF	-	Ministère des finances
NDP2	-	Deuxième plan national de développement
NHIES	-	Enquête nationale sur le revenu et les dépenses des ménages
NPC	-	Commission nationale de planification
OD	-	Objectif de développement
ONG	-	Organisation non gouvernementale
OPEP	-	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	-	Produit intérieur brut
PME	-	Petites et moyennes entreprises
PNUD	-	Programme des Nations Unies pour le développement
RAPP	-	Revue annuelle de la performance du portefeuille
SACU	-	Union douanière d'Afrique australe
SADC	-	Southern African Development Community
SDMS	-	Stratégie de gestion de la dette souveraine
SIDA	-	Syndrome immunodéficient acquis
SWAP	-	Approche sectorielle
TVA	-	Taxe à la valeur ajoutée
UC	-	Unité de compte de la BAD
UNAM	-	Université de Namibie
VIH	-	Virus de l'immunodéficience humaine
WBCG	-	Walvis Bay Corridor Group
ZAR	-	Rand sud-africain
ZMC	-	Zone monétaire commune

TAUX DE CHANGE

(au 30 avril 2006)

1,00 UC	=	8,99556 N\$
1,00 UC	=	1,47106 \$ EU
1,00 \$ EU	=	6,115019 N\$

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

ANNÉE FINANCIÈRE

1 avril – 31 mars

Ce rapport a été préparé par une équipe comprenant MM. S. Owusu, Économiste-pays principal ; K. Johm, Économiste chef de l'agriculture ; M. Balayah, Analyste financier principal ; et A. Oumarou, Ingénieur principal des transports, suite à leur mission en Namibie du 24 au 28 octobre 2005.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Introduction

La dernière revue du portefeuille de la Banque en Namibie date de 2003 et le rapport de revue de portefeuille (CPPR) - ADB/BD/WP/2003/155 – connexe a été présenté au Conseil en décembre 2003. Le présent rapport de revue de portefeuille, quatrième du genre depuis 1991, s'inspire des constatations d'une mission de revue de portefeuille pluridisciplinaire effectuée au cours de la période du 24 au 28 octobre 2005, des rapports trimestriels sur l'état d'avancement et des rapports des missions de supervision (y compris la supervision sur documents) effectuées jusqu'au 31 mai 2006. Le rapport examine la performance d'exécution des projets en cours du Groupe de la Banque dans le pays, identifie les problèmes génériques, tire les leçons qui se dégagent de l'expérience de l'exécution des projets et propose un plan d'action axé sur les mesures correctives. Le rapport compare aussi les résultats de cette revue avec celle de 2003 et les résultats de la revue annuelle de la performance du portefeuille de la Banque (RAPP) entreprise en 2004. Dans l'ensemble, la performance du portefeuille a été satisfaisante.

2. Portefeuille global

2.1 Le Groupe de la Banque a commencé ses opérations de prêt en Namibie en 1991 et, au 31 mai 2006, quinze (15) opérations comprenant 8 projets, 4 études et 3 lignes de crédit avaient été approuvées. Dix (10) des quinze opérations ont été achevées tandis que cinq (5) sont en cours. Les engagements cumulés au titre de toutes les opérations, nets d'annulations, s'élevaient à 139,61 millions d'UC au 31 mai 2006, comprenant 139,61 millions d'UC de ressources BAD, 12,49 millions d'UC du FAD, 3,05 millions d'UC du FSN et 3,10 millions d'UC de dons. En ce qui concerne les opérations en cours, les engagements, nets d'annulations, au 31 mai 2006, s'élevaient à 101,01 millions d'UC, sur financement intégral du guichet BAD. La Namibie a également reçu un don de secours d'urgence de la BAD de 500 000 dollars EU en 2002 pour aider le pays à faire face aux effets de la sécheresse qui a sévi cette année-là.

2.2 En termes d'allocation sectorielle des engagements cumulés du Groupe de la Banque, le secteur des transports représente 51,36 %, suivi par le secteur agricole avec 34,34 %, le secteur social avec 8,65 %, le secteur de l'énergie avec 4,55 % et les secteurs des activités multisectorielles et de l'eau et de l'assainissement, avec chacun 0,55 %.

3. Décaissements

Au 31 mai 2006, le ratio global décaissements/engagements, toutes opérations confondues, était de l'ordre de 57,64 %. Le secteur de l'énergie, les activités multisectorielles, le secteur de l'eau et de l'assainissement, et le secteur social, ont tous réalisé un taux de décaissement de 100 %. Quant aux secteurs de l'agriculture et des transports, leurs taux de décaissement respectifs s'établissaient à 38,03 % et 58,97 %. Le ratio décaissements/engagements des cinq projets en cours, au 31 mai 2006, s'établissait à 41,45 %. Le taux de décaissement le plus élevé a été réalisé par le secteur des transports avec 56,26 % tandis que le secteur agricole enregistrait un taux de

décaissement de 11,94 %. Le faible taux de décaissement du secteur agricole était dû au long retard enregistré par le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe et le projet routier Kamanjab-Omaknge durant l'exécution des conditions préalables au premier décaissement, ainsi qu'à la suspension temporaire du décaissement de la Troisième ligne de crédit à *Agribank*.

4. Performance du portefeuille

La performance du portefeuille de la Namibie au 31 mai 2006 est satisfaisante, avec une note globale de 2,53, pratiquement la même que celle enregistrée en 2003. Ce résultat est dû en grande partie à la très bonne performance réalisée au titre de l'acquisition, de la gestion financière, et de l'objectif de développement. Comme c'était le cas durant la revue de 2003, on n'a pas trouvé de projets à risques (PAR) durant la présente revue. Le rapport de la revue annuelle de performance du portefeuille de la Banque (RAPP) de 2004, dernier en date des rapports de ce genre disponibles, n'avait pas également trouvé de PAR en Namibie. La performance satisfaisante signifie que les opérations du portefeuille en cours ont de fortes chances de réaliser leurs objectifs de développement.

5. Projets âgés, potentiellement à problèmes et à problèmes

A vrai dire, les projets âgés étant définis comme les projets comptant plus de 8 ans d'ancienneté, aucun des projets en cours du portefeuille n'est "âgé". L'âge moyen des projets en cours est d'environ trois ans. Le Projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord est le plus vieux et ne compte qu'environ 5 ans d'ancienneté, suivi par le projet de route Aus-Rosh Pinah, qui a un peu moins de 4 ans, le projet de route Kamanjab-Omakange, environ 2 ans, et le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe et la Troisième ligne de crédit (LDC) à *Agribank*, qui comptent l'un et l'autre un peu moins de deux ans d'ancienneté. Aucun des cinq projets en cours n'est également considéré comme projet à risque ou projet potentiellement à problèmes (PPP).

6. Evaluation de la fréquence et de la qualité des missions de supervision

Le ratio moyen de supervision du portefeuille de la Namibie est de 1,5 missions par projet par an pour les projets en cours entrés en vigueur plus d'un an avant le commencement de la revue. Les missions de supervision étaient en général, suffisantes en termes de fréquence et de qualité. Elles ont permis au Groupe de la Banque et au Gouvernement de prendre des mesures anticipatoires pour s'occuper de la crise de liquidité qui était imminente à *Agribank*, de la cellule d'exécution de projet (CEP) de la Troisième ligne de crédit. L'opportunité de la mission de supervision, et le conseil donné à *Agribank*, placent celle-ci en situation d'adopter une politique de gestion des risques de nature à lui permettre de prendre des mesures anticipatoires pour faire face au problème de liquidité. Pour ce qui concerne les projets du secteur des transports, les missions de supervision ont considérablement facilité la résolution en temps opportun des questions liées au décaissement, à la vérification des projets et à l'utilisation des reliquats des prêts.

7. Questions transversales

Les questions transversales, telles que la réduction de la pauvreté, la protection environnementale, l'intégration des questions de genre au processus de développement et le renforcement du pouvoir économique des femmes, le VIH/SIDA et la gouvernance, continuent d'être systématiquement abordées dans certains des projets en cours. Ces questions identifiées dans les rapports d'évaluation des projets en cours font l'objet d'un suivi rigoureux durant les missions de supervision. Le problème de la réduction de la pauvreté retient l'attention dans tous les projets en cours ; le Projet d'irrigation de Tadjieskoppe et tous les projets en cours du secteur des transports incorporent des mesures d'atténuation visant à faire face aux préoccupations environnementales ; la Troisième ligne de crédit à *Agribank* et les projets du secteur des transports prennent en compte les problèmes d'intégration des questions de genre au processus de développement et de renforcement du pouvoir économique des femmes ; le Projet d'irrigation de Tadjieskoppe et le projet routier Kamanjab-Omakange incorporent des activités spécifiques de lutte contre le VIH/SIDA ; et, si aucun des projets ne traite particulièrement des questions de gouvernance, celles-ci sont minutieusement examinées chaque fois qu'elles sont soulevées. Tel a été le cas de la Troisième ligne de crédit à *Agribank* que le Conseil d'administration de la Banque a approuvée en subordonnant le parachèvement du processus de signature de l'accord de prêt à la résolution de la question de la nomination du Directeur général et du conseil d'administration d'*Agribank*.

8. Problèmes génériques

Le seul problème générique observé au cours de la revue de portefeuille a trait à l'observation des conditions des prêts, notamment les conditions de l'entrée en vigueur des prêts et la clause de l'établissement de rapports. Dans un certain nombre de cas, la signature des accords de prêt a été retardée pour éviter que les commissions d'engagement ne commencent à courir par anticipation, entraînant du coup des retards dans l'entrée en vigueur des accords de prêt. Le recrutement tardif des cabinets de vérificateurs, s'est également souvent traduit par de longs retards dans la soumission des rapports annuels d'audit, donnant lieu ainsi au non-respect de la clause de l'établissement de rapports de la Banque.

9. Gestion proactive du portefeuille

Pour améliorer davantage la performance du portefeuille, le Groupe de la Banque continuera de prendre des mesures anticipatoires, comprenant l'organisation de séances de formation régulières sous forme de séminaires et d'ateliers sur l'exécution de projet, pour familiariser le personnel des CEP avec les règles et procédures de la Banque dans les domaines de la passation de marchés, du décaissement, de la gestion financière et de l'établissement de rapports. Un atelier de ce genre a été organisé durant la période du 27 mars au 4 avril 2006 à Windhoek, en Namibie. En outre, la Banque continuera de mettre à profit les missions de lancement au début de l'exécution des nouveaux projets pour informer et familiariser les fonctionnaires gouvernementaux et ceux des CEP avec ses règles et procédures. À cet égard, on compte que le plan d'amélioration du portefeuille présenté dans le présent rapport, qui prévoit une revue de portefeuille interne régulière par le Gouvernement, facilitera la gestion proactive du portefeuille. Comme le plan d'amélioration du

portefeuille le montre (voir Annexe VII), les mesures jugées importantes pour réduire les retards dans la réalisation des conditions du prêt, les retards dans le recrutement des cabinets de vérificateurs de projets, et les difficultés rencontrées en regard du respect des exigences en matière de rapport, sont clairement indiquées.

10. Leçons à tirer pour les futurs documents de stratégie par pays et la gestion du portefeuille

La revue du portefeuille des opérations en cours permet de tirer et de prendre en compte quelques leçons dans la recherche des mesures appropriées visant à améliorer la qualité des futurs projets et DSP. La première leçon est que les opérations en cours sont un bon exemple de l'utilisation efficace des piliers et de la sélectivité à l'intérieur des piliers et des secteurs. Le sentiment qui se dégage des deux CPPR de 2003 et 2006 est que les interventions en Namibie ont porté essentiellement sur deux principaux secteurs, à savoir l'agriculture et l'infrastructure. C'est une leçon dont les futurs DSP devraient tenir compte. La deuxième leçon a trait à l'importance de la coordination avec les autres donateurs au sens où elle exerce un pouvoir multiplicateur sur les ressources de la Banque à cause de l'effet de multiplicateur qui l'accompagne. La dernière leçon est que le classement de la Namibie comme "pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure" par la communauté internationale des donateurs a privé le pays des ressources concessionnelles indispensables pour le financement des projets et des activités de renforcement des capacités. Le manque d'accès à ce type de ressources explique en partie la petite taille du portefeuille du pays, vu que le gouvernement ne veut pas emprunter des fonds à des conditions commerciales pour financer les projets du secteur social. Il importe, dans les futurs DSP, d'examiner plus à fond cette question et de recommander la meilleure approche permettant au Groupe de la Banque d'ouvrir à la Namibie l'accès à d'importantes ressources bilatérales pour le financement des activités de renforcement des institutions et des capacités. Dans ce contexte, le fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire pourrait être un instrument efficace de financement de la préparation des projets pour augmenter la taille des opérations du Groupe de la Banque en Namibie.

11. Conclusions et recommandations

La revue du portefeuille a montré que la performance globale du portefeuille est satisfaisante avec une note de 2,46. Le Rapport annuel 2004 sur la performance du portefeuille par pays à l'échelle de toute la Banque a également montré que les résultats ont été satisfaisants en Namibie. Aucun projet du portefeuille n'a été jugé à risques ou à problèmes. Le rapport a également montré qu'aucun projet n'était confronté à de graves problèmes d'exécution. Ce niveau de performance du portefeuille montre qu'il est fort probable que tous les projets en cours atteindront leurs objectifs. Nonobstant cette notation relativement élevée, un certain nombre de mesures sont recommandées pour améliorer davantage la performance du portefeuille du Groupe de la Banque en Namibie .:

12 Recommandations

A la lumière des conclusions du CPPR, les mesures suivantes sont recommandées pour améliorer davantage la performance du portefeuille du Groupe de la Banque en Namibie :

12.1 *Mesures à prendre par la Banque*

- (i) Pour améliorer les capacités d'exécution de projet des CEP, la Banque doit intensifier la tenue d'ateliers réguliers sur l'administration des prêts, ainsi que la formation de formateurs, afin d'assurer la disponibilité dans le pays d'une masse critique de fonctionnaires nationaux qui ont une bonne connaissance des règles de procédure de la Banque.
- (ii) Pour assurer la réalisation rapide des conditions d'entrée en vigueur du prêt, les missions d'évaluation de la Banque doivent sensibiliser les fonctionnaires gouvernementaux sur les questions susceptibles de faire partie des conditions du prêt et leur demander de commencer à y réfléchir. La Banque doit également réduire au minimum le nombre des conditions et les restreindre à celles qui sont nécessaires à la bonne exécution du projet afin d'en faciliter l'exécution.
- (iii) Pour garantir la soumission en temps opportun des rapports d'audit annuels, les missions de supervision de la Banque doivent assurer le suivi assidu du calendrier de recrutement des cabinets de vérificateurs. La Banque doit également contrôler l'observation de la clause relative à l'établissement de rapports et imposer rapidement des sanctions sous la forme d'une suspension du décaissement, le cas échéant.

12.2 *Mesures à prendre par le gouvernement*

- (i) Pour améliorer davantage la qualité du portefeuille, le Ministère des finances doit commencer les revues trimestrielles ou semestrielles du portefeuille en collaboration avec les CEP, de manière à identifier les problèmes à un stade précoce et s'en occuper rapidement.
- (ii) Le gouvernement doit prendre rapidement les dispositions nécessaires concernant la signature de l'accord de prêt et la réalisation des conditions relatives à l'entrée en vigueur du prêt.
- (iii) Le gouvernement doit également s'assurer que tous les rapports d'audit en souffrance sont soumis à la Banque sans plus de retard pour éviter l'imposition de sanctions sous la forme d'une suspension des décaissements.

Le Conseil est invité à examiner et approuver le présent Rapport de revue du portefeuille de la Namibie.

1. INTRODUCTION

1.1 Objectifs, structure et portée du rapport

1.1.1 Le présent rapport de revue du portefeuille (CPPR), le quatrième du genre depuis le lancement des opérations du Groupe de la Banque en Namibie en 1991, examine la performance de la mise en œuvre des projets du Groupe de la Banque africaine de développement dans le pays. Le rapport met également en relief les principaux facteurs de la bonne performance du portefeuille, tire les leçons de l'expérience acquise et propose un plan d'action axé sur les mesures correctives. Le rapport s'inspire des constatations de la mission pluridisciplinaire de revue du portefeuille effectuée au cours de la période du 24 au 28 octobre 2005, des rapports trimestriels sur l'état d'avancement et des missions de supervision effectuées jusqu'au 31 mai 2006. La dernière revue du portefeuille a été entreprise en 2003 et le rapport connexe (ADB/BD/WP/2003/155) a été présenté aux Conseils d'administration en décembre 2003. La comparaison des conclusions des deux revues montre que la performance globale des opérations en cours demeure satisfaisante.

1.1.2 Le présent rapport est organisé en sept sections, à savoir, l'introduction, la revue du portefeuille en cours, l'évaluation des capacités du pays et du Groupe de la Banque en matière de mise en œuvre des projets, la coordination avec les autres donateurs, les arriérés de remboursement des prêts, la gestion proactive du portefeuille ainsi que les conclusions et les recommandations.

1.2 Taille et composition du portefeuille cumulé

1.2.1 *Aperçu* : Les opérations du Groupe de la Banque en Namibie ont démarré en 1991 et, au 31 mai 2006, 15 opérations d'un montant de 139,61 millions d'UC, nets d'annulations, avaient été approuvées. Les opérations approuvées comprennent 8 projets, 4 études et 3 lignes de crédit. Toutes ces opérations sont des projets du secteur public vu qu'il n'y a pas eu de projets du secteur privé. Les prêts approuvés comprennent 120,97 millions d'UC de ressources BAD, 12,49 millions d'UC du FAD, 3,05 millions d'UC du FSN et 3,10 millions d'UC de dons (voir Tableau 1.1). En outre, la Namibie a bénéficié d'une aide humanitaire d'urgence de la BAD de 500 000 USD en 2002 pour aider le pays à faire face aux effets de la sécheresse qui a sévi cette année-là. L'instrument de prêt libellé en rand lancé par la Banque en l'an 2000, a amélioré les prêts de la Banque à la Namibie étant donné que l'emprunt en rand n'expose pas le pays au risque de change en raison de la parité entre le rand et le dollar namibien, eu égard à la zone monétaire commune.

Tableau 1.1
Résumé des opérations au 31 mai 2006
(millions d'UC)

Guichet de financement	Engagements, nets d'annulations	Décaissements	Taux de décaissement (%)
BAD	120.97	61.83	51.12
FAD	12.49	12.49	100.00
DONS	3.10	3.10	100.00
FSN	3.05	3.05	100.00
TOTAL	139.61	80.47	57.64

1.2.2 La ventilation des opérations cumulées du Groupe de la Banque en Namibie par secteur présentée au tableau 1.2 indique que le secteur des transports a bénéficié de la plus grande partie des engagements, nets d'annulations, avec 51,36 % du total, suivi successivement de l'agriculture (34,34 %), du secteur social (8,65 %), de l'énergie (4,56 %), des opérations multisectorielles (0,55 %) et de l'eau et de l'assainissement (0,55 %).

Tableau 1.2
Distribution des engagements (nets) par secteur (au 31 mai 2006)
(millions d'UC)

Secteur	Nombre d'opérations	Engagements nets	% par secteur
Agriculture	5	47.94	34.34
Transports	5	71.71	51.36
Énergie	1	6.35	4.56
Multisectoriel	1	0.77	0.55
Eau & assainissement	1	0.76	0.55
Social	2	12.07	8.65
Total	15	139.60	100.00

2. REVUE DU PORTEFEUILLE EN COURS

Sur les quinze opérations financées jusqu'en fin mai 2006, dix sont achevées et cinq sont en cours. Les opérations en cours comprennent deux projets dans le secteur agricole et trois dans le secteur des transports, pour un engagement cumulé total de 101,01 millions d'UC, sur financement intégral de la BAD (voir Tableau 2.1).

Tableau 2.1
Ventilation sectorielle des opérations en cours du Groupe de la Banque
(millions d'UC)

Secteur	Nombre d'opérations	Engagements, nets	% par secteur
Agriculture	2	33.74	33.41
Transports	3	67.26	66.59
TOTAL	5	101.01	100.00

2.1 Le secteur agricole

2.1.1 Le secteur agricole représente 34,34 % des engagements nets du Groupe de la Banque en Namibie. Depuis le lancement de ses opérations dans le secteur agricole en 1991, la Banque a approuvé cinq projets pour un engagement total de 47,94 millions d'UC, dont deux, la Troisième ligne de crédit à Agribank et le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe, sont encore en exécution. Tous les deux projets visent à réduire la pauvreté grâce à l'amélioration des revenus agricoles, de la sécurité alimentaire, et l'accès aux services sociaux. Ces deux opérations représentent un engagement total de 33,74 millions d'UC (33,41 % du portefeuille en cours) à fin mai 2006.

Troisième ligne de crédit à Agribank
Données de base et objectifs du projet

État de décaissement le plus récent (en UC)									
Numéro prêt	Montant nET en UC	Décaissé	%	Non décaissé	%	Engagement	%	Premier décais.	Dernier décais.
2000130000481	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	---	---
2000120000669	13.981	4,47	32,00	9,51137	68,00	4,47	32,00	55.10.20055	5.10.2005
Date d'approbation : 29.09.2004					Date de signature : 05.04.2005			Entrée en vigueur : 29.04.2005	
Date limite dernier décaissement: 31.12.2006						Organe d'exécution: Agribank			
Vérification comptes: À jour						Date dernière supervision: 05-16. 11.2005			
Rapports d'activité: soumis régulièrement.									
<p>Objectifs du projet : L'objectif du projet est d'aider les nouveaux agriculteurs exploitant les terres communales, ainsi que les exploitants de propriétés commerciales et les entreprises agro-industrielles en Namibie pour leur permettre d'augmenter la production agricole, d'améliorer leurs moyens de subsistance, de créer des possibilités d'emplois et, en conséquence de contribuer au développement et à la diversification de la production agricole et au renforcement des liaisons du secteur avec les secteurs de l'industrie, des transports, du tourisme et les autres secteurs de services.</p> <p>Description du projet : Le produit de la Troisième ligne de crédit (LDC) sera rétrocédé aux sous-projets agricoles et entreprises assimilées, dans les secteurs des cultures pluviales et d'irrigation, des activités traditionnelles et non traditionnelles, comme l'élevage et l'exploitation de gibier. Le produit de la LDC servira à financer l'acquisition de terres agricoles, de biens d'équipement, l'amélioration et/ou le développement d'activités existantes, de matériel agricole, d'outils et matériels, d'intrants et activités connexes nécessaires à la mise en œuvre des sous-projets éligibles.</p> <p>D'une manière générale, la LDC ciblera principalement les jeunes/petits agriculteurs (c-à-d., les exploitants des terres communales antérieurement défavorisés et marginalisés), les agricultrices ainsi que les exploitants à vocation commerciale dans tout le pays, pour financer, entre autres, : des terres agricoles ; l'achat de bétail et de gibier ; les installations hydrauliques et autres infrastructures ; le matériel agricole et les véhicules ; l'aquaculture et les installations de transformation du poisson.</p>									

2.1.2 **Respect des conditions du prêt** : L'observation des conditions du prêt est à ce jour satisfaisante. Les conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement ont été remplies avant avril 2005, soit six mois seulement après l'approbation du projet. Le projet est à jour en ce qui concerne les rapports, y compris les rapports d'audit annuels. La CEP a également soumis un certain nombre de rapports, notamment l'état d'avancement des améliorations institutionnelles. Le projet dispose encore d'environ 20 mois pour remplir les autres conditions du prêt ; par conséquent cette exigence n'a pas encore été violée.

2.1.3 **Procédures d'acquisition** : Agribank n'intervient pas directement dans les activités d'acquisition des sous-projets. Il en est ainsi parce que ce sont les bénéficiaires respectifs du produit de la ligne de crédit qui s'occupent de la passation des marchés, conformément aux pratiques commerciales établies acceptables pour la Banque.

2.1.4 **Performance financière** : Agribank a soumis sa première demande de décaissement d'un montant de 40 millions ZAR à la Banque le 4 août 2005. La Banque a traité le dossier et décaissé les fonds le 1 octobre 2005, trois mois après la soumission de la demande. À ce jour, le niveau de décaissement s'est établi à 32 %. Au plan institutionnel, la performance financière d'Agribank est satisfaisante si l'on en juge par les comptes de l'exercice 2005.

SOURCE DE FINANCEMENT	DEVICES (UC)	MONNAIE LOCALE	TOTAL
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	13.981	0.00	13.981
GOUVERNEMENT	0.00	0.00	0.00
TOTAL	13.981	13.981	13.981

2.1.5 *Exécution du projet* : L'exécution physique (approbations de prêt) de la LDC s'établit à ce jour à 71 % tandis que le taux de décaissement est de 32 %. Ce rythme d'exécution est considéré comme satisfaisant et conforme au calendrier.

2.1.6 *Impact sur le développement* : La Troisième LDC devrait réduire la pauvreté parmi les groupes vulnérables, améliorer la sécurité alimentaire des ménages économiquement faibles et ouvrir l'accès durable au crédit et à l'intermédiation financière pour les acteurs du secteur agricole. À ce jour, les résultats de la ligne de crédit portent à croire que le projet atteindra vraisemblablement ses objectifs et induira des avantages durables au-delà du stade des investissements.

2.1.7 *Évaluation globale* : La performance globale du projet est à ce jour considérée comme très satisfaisante.

Résumé des notes de performance

Indicateur	Respect des conditions	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et résultats	Impact sur le développement	Évaluation globale
Notes	2.67	N/A	2.40	3.00	2.33	2.58

Projet d'aménagement des périmètres d'irrigation de Tandjieskoppe Données de base et objectifs du projet

SOURCE DE FINANCEMENT	DEVICES	MONNAIE LOCALE	TOTAL
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	16.718.952,97	4.821.293,79	21.540.246,76
BADEA	7.109.226,18	0,00	7.109.226,18
GOVERNEMENT	106.797,56	3.995.666,48	4.102.464,05
FONDS OPEP	4.090.141,25	0,00	4.090.141,25
TOTAL	28.025.117,97	8.816.960,27	36.842.078,24

État de décaissement le plus récent (en UC)

Numéro du prêt	Montant net du prêt en UC	Décaissé	%	Non décaissé	%	Engagement	%	Premier décaiss..	Dernier décaiss..
2000130000480	23.4619	0,00	0,00	23.4619	100,00	0,00	0,00	---	---

Date d'approbation : 08.09. 2004	Date de signature : 05.04.2005	Entrée en vigueur : 24.11.2005
Date limite dernier décaissement : 31.12.2010		Organe d'exécution : Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts
Vérification comptes : Pas encore échue		

Rapports d'activité: Pas encore échue	Date dernière supervision: mars 2006
<p>Objectifs du projet : L'objectif du projet est d'utiliser le potentiel d'eau et de terres disponible dans la zone d'intervention en bordure du fleuve Orange en vue du développement de cultures irriguées pour assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays, la diversification de la production agricole, et la fourniture des moyens de subsistance à la population rurale de manière à réduire les niveaux de pauvreté dans les zones rurales.</p>	
<p>Description du projet : Le projet sera exécuté dans deux endroits : (i) le site de Noordoewer avec 720 hectares de périmètres d'irrigation ; et(ii) le site de Tandjieskoppe avec 320 hectares de périmètres d'irrigation. Le projet comprend l'établissement de deux unités d'irrigation, à raison d'une unité par site. Les activités du projet seront les suivantes : (a) Infrastructure d'irrigation comprenant l'avant-projet détaillé, la préparation des terres, le système de drainage, l'installation des ouvrages d'irrigation, à savoir les stations de pompage, les canalisations principales et secondaires, les réservoirs de stockage/régulateurs et les systèmes de distribution de la micro-irrigation dans le champ ; (b) Développement des productions végétales qui consiste principalement en la fourniture de crédit pour l'établissement des plants de vigne, des palmiers dattiers et des légumes, les machines agricoles connexes et les facteurs de production agricole, et la formation ; (c) Construction d'infrastructure agricole comprenant d'enclos, de maisons pour les exploitants et les contre-maîtres, d'installations de stockage et de locaux de bureau, d'une école, de points d'eau potable, de routes d'accès, et déplacement d'une petite piste d'atterrissage ; et (d) fourniture d'un soutien à MAWRD pour l'exécution de projet, incluant le recrutement du personnel d'exécution du projet ainsi que la production de raisins et de dattes ; assistants techniques et chefs de chantier ; campagne de sensibilisation au VIH/SIDA et mise en œuvre d'un Plan de gestion environnementale et sociale (ESMP).</p>	

2.1.8 **Respect des conditions du prêt :** La performance au titre du respect des conditions du prêt n'est pas satisfaisante, puisqu'il a fallu environ 16 mois pour l'entrée en vigueur et près de 18 mois pour remplir les autres conditions. L'exécution du projet est maintenant sur la bonne voie par suite de son entrée en vigueur et du parachèvement des négociations avec les entreprises retenues pour la conception et la supervision des ouvrages de génie civil à réaliser. Les perspectives de réalisation des 'Autres Conditions' du prêt sont également bonnes. Dans la mesure où le projet n'est entré en vigueur que le 24 novembre 2005, son exécution vient de commencer, de sorte que les rapports trimestriels sur l'état d'avancement et d'audit ne sont pas encore échus.

2.1.9 **Procédures d'acquisition :** L'acquisition des travaux a commencé tôt par l'approbation par la Banque en juin 2005 d'une liste restreinte de consultants pour la conception des ouvrages en 3 lots, à savoir le Lot 1, comprenant les stations de pompage, la canalisation principale, les canalisations et installations de stockage de l'eau ; le Lot 2, comprenant le réseau de distribution d'eau, les points de contrôle, l'aménagement des périmètres d'irrigation, le système d'irrigation, les routes et la piste d'atterrissage ; et le Lot 3, comprenant les enclos, les bureaux, les installations de stockage, les maisons d'habitation des colons et du personnel et une école. La Banque est dans l'attente de la réception de la version finale du rapport d'évaluation pour l'attribution des contrats aux entreprises retenues.

2.1.10 **Performance financière :** Il est prématuré d'évaluer la performance financière vu qu'aucun décaissement n'a été effectué à ce jour. En revanche, l'organe d'exécution a été informé des exigences prescrites en matière de comptabilité générale. Il n'y a pas généralement de difficulté relativement à l'obtention de devises par le projet et s'agissant de la disponibilité de monnaie locale le gouvernement est assuré de pouvoir faire face aux contributions de contrepartie. Les principaux cofinanciers (Badea et fonds de l'Opep) ont approuvé leurs prêts respectifs. Toutefois le financement des activités programmées (irrigation des champs, maisons) devra attendre le recrutement des ingénieurs-conseils et les études techniques.

2.1.11 **Exécution du projet** : L'exécution globale des activités d'acquisition est satisfaisante et l'achèvement rapide du recrutement des ingénieurs-conseils chargés des travaux d'études dénotera le décollage important des activités du projet. L'achèvement de l'évaluation des offres et de l'attribution des contrats, a été retardé en partie par les erreurs commises par l'Emprunteur, nécessitant une nouvelle évaluation des offres, et par le long processus de validation des contrats au niveau du Gouvernement de la République de Namibie (GRN), nécessitant l'évaluation technique par le Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts et l'évaluation financière par le Conseil d'administration d'Agribank. Il n'y a pas d'autres activités d'exécution du projet en cours et la CEP a été instamment priée de pourvoir à la sélection et à la formation des exploitants potentiels à réinstaller sur le site du projet. La Banque pourrait aussi se décharger des fonds de crédit sur Agribank en vue de relancer le décaissement. Ainsi, à ce jour, la performance de la direction du projet reste satisfaisante.

2.1.12 **Impact sur le développement** : Les résultats prévus du projet sont l'amélioration des niveaux de sécurité alimentaire au double plan des ménages et national et la création des possibilités d'emploi dans le sens des objectifs du NDP2. Avec la sélection des consultants de renommée internationale qui s'occuperont des études et de la supervision, et le nombre croissant des exploitants potentiels, le projet est bien parti pour transformer la vie de la population jusque-là marginalisée de la Namibie. Il y a tout lieu de s'attendre à ce que les avantages des projets, encore virtuels, durent au-delà du stade de l'investissement dans la mesure où tous les exploitants ont été sélectionnés selon le critère de la vocation commerciale privée. L'établissement de la Green Scheme Agency pour gérer ce volet (Tandjieskoppe) ainsi que les périmètres d'irrigation prévus dans les autres régions du pays donne au projet le cadre institutionnel nécessaire pour assurer la durabilité de ses activités et résultats.

2.1.13 **Evaluation globale**: La performance globale du projet est satisfaisante, mais il y a lieu de prendre rapidement des mesures pour commencer les études d'avant-projet des ouvrages de génie civil ainsi que la sélection des agriculteurs et les activités de formation en amont de l'aménagement des sites.

Résumé des notes de performance

Indicateur	Respect des conditions	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et résultats	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notes	1.00	2.0	2.67	2.50	3.00	2.23

2.2 Le secteur des transports

2.2.1 **Aperçu**: Le Groupe de la Banque a approuvé cinq opérations dans le secteur des transports pour un engagement total, net d'annulations, de 71,71 millions d'UC depuis 1991. Deux des opérations sont achevées. Les trois (3) opérations en cours totalisant des engagements de 67,26 millions d'UC sont : (i) le Projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord; (ii) le Projet de route Aus – Rosh Pinah ; et

(iii) le Projet de route Kamanjab - Omakange. Le projet ferroviaire est achevé à environ 91 %, le projet de route Aus – Rosh Pinah à 70 %, et le projet de route Kamanjab-Omakange à environ 4,46 %. En plus des opérations de prêt normales, le Groupe de la Banque a financé par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire danois l'Etude du Plan directeur des aéroports de Namibie, qui a été achevée en 2004.

Projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord
Données de base et objectifs du projet

Montant approuvé: 215,46 millions de ZAR (24,10 millions d'UC) Montant annulé: Aucun Engagement net: 215,46 millions de ZAR	Source: ADB	Montant/pourcentage décaissé: 187,88 millions de ZAR (87,20 %)
Date d'approbation: 19/9/2001 Date de signature: 16/10/2001 Entrée en vigueur: 15/4/2002	Vérification comptes: Rapports concernant les exercices 2002/2003, & 2003/2004 soumis tandis que les rapports pour 2004/05 et 2005/06 sont attendus. Rapports d'activité: Rapports trimestriels soumis régulièrement	Date limite dernier décaissement: 31/12/2005
Dernière supervision: 25/10/2005	Organe d'exécution: : Ministère des travaux publics, des transports et des communications	
<p><u>Objectifs du projet</u> : Le projet vise à stimuler la croissance économique des régions du Nord de la Namibie et à promouvoir l'intégration régionale en améliorant les liaisons commerciales avec le pays voisin (Angola) par la fourniture d'infrastructures additionnelles, notamment, l'extension du réseau ferroviaire namibien de Tsumeb à Ondangwa.</p> <p><u>Description du projet</u> : Le projet global comprend essentiellement huit composantes : travaux de génie civil ; biens ; matériel fixe ; signalisation et télécommunications ; équipement mécanique ; et hangar à Ondangewa ; cellule d'exécution du projet (CEP) ; acquisition de terrains ; et services de consultants.</p>		

2.2.2 *Respect des conditions du prêt:* Toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement ont été remplies dans les six mois suivant l'approbation du projet par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque. Il n'y a pas de retard important à signaler à ce stade du processus. En revanche, la performance relativement au respect des conditions générales n'est que légèrement satisfaisante vu que le recrutement du cabinet de vérificateurs des comptes du projet a pris plus de temps que prévu, ce qui a affecté la soumission en temps opportun des rapports d'audit. Les vérificateurs ont soumis les rapports de vérification pour les exercices 2002/03 et 2003/04. Le reste des rapports de vérification pour 2004/05 et 2005/06 est attendu fin juillet 2006 au plus tard. La soumission des rapports trimestriels est généralement satisfaisante.

2.2.3 *Performance d'acquisition:* Sur les neuf composantes financées par le Groupe de la Banque, huit ont été acquises durant la période antérieure d'évaluation, et au cours de la période en cours, une composante a été acquise par voie d'appel d'offres international (AOI). La composante a été acquise à temps et aucune plainte n'a été enregistrée de la part des soumissionnaires. Le Groupe de la Banque a également approuvé dans les délais impartis les différentes étapes du processus d'acquisition. La performance dans le domaine de l'acquisition des biens et travaux est considérée comme très satisfaisante.

2.2.4 Performance financière: L'exécution du projet n'a pas souffert de contretemps dû au décaissement. Les certificats des entrepreneurs et des consultants ont été régulièrement et ponctuellement payés par la Banque et le GRN. La gestion des coûts du projet est très satisfaisante vu son achèvement dans les limites du budget. On prévoit des économies sur le prêt de l'ordre 15 millions N\$, et le GRN souhaiterait utiliser cet argent pour financer des activités liées au projet dans le cadre de la deuxième extension du chemin de fer d'Ondangwa à Oshakati. La performance financière des deux autres cofinanciers, la BADEA et le Fonds koweïtien, est également très satisfaisante.

2.2.5 Exécution du projet: Six des sept marchés de travaux de terrassements financés par le Groupe de la Banque sont achevés. Le reste des marchés des travaux de terrassements est achevé à environ 95 %. Les gares sont achevées à 100 %, et l'acquisition et la livraison du ballast sont également achevées à 100 %. Les composantes financées par le Fonds koweïtien, la BADEA, et le GRN avancent conformément au calendrier des travaux. Le projet sera achevé au plus tard en juillet 2006. Toutefois, étant donné que des activités du projet continuent de se dérouler (p.ex. les services d'audit), la Banque, à la demande du GRN, a prorogé la date limite au 31 décembre 2006 pour permettre l'achèvement ordonné de toutes les activités.

2.2.6 Impact sur le développement: À l'achèvement, le projet devrait réduire le coût de transport moyen d'environ 25 % par rapport au transport routier pendant la durée de vie du chemin de fer jusqu'en 2029. En retour, cela contribuera à réduire la congestion du trafic causée par les camions et à abaisser les frais d'entretien des routes dans le même corridor. Le projet d'extension du chemin de fer, qui passe par les régions septentrionales déshéritées mais plus densément peuplées, stimulera la croissance économique et aura un impact significatif sur la réduction de la pauvreté conformément aux objectifs de la politique de développement national du gouvernement. Ainsi, il y a tout lieu de s'attendre à ce que les objectifs du projet se réalisent et que ses avantages durent au-delà du stade de l'investissement.

2.2.7 Evaluation globale: Dans l'ensemble, l'exécution du projet est très satisfaisante.

Indicateur	Respect des conditions	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et résultats	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notes	2.00	2.50	3.00	2.0	2.50	2.27

Projet de route Aus-Rosh Pinah
Données de base et objectifs du projet

<u>Montant approuvé:</u> 205,13 millions ZAR (22,94 millions d'UC) <u>Montant annulé:</u> Aucun <u>Engagement net:</u> 205,13 millions ZAR	<u>Source:</u> BAD	Montant/pourcentage décaissé: 127.39 millions ZAR (62,10 %)
<u>Date d'approbation:</u> 02/10/2002 <u>Date de signature:</u> 03/06/2003 <u>Entrée en vigueur:</u> 21/01/2004	<u>Vérification comptes:</u> Rapports d'audit pour 2003/04 & 2004/05 soumis. <u>Rapports d'activité:</u> Rapports trimestriels soumis	<u>Date limite dernier décaissement:</u> 31/12/2006
Dernière supervision: 25/10/2005	Organe d'exécution: Namibia Roads Authority	
<p>Objectif du projet : L'objectif sectoriel est de faciliter le développement économique et la réduction de la pauvreté grâce à l'amélioration de l'efficacité de l'infrastructure de transport nationale. L'objectif du projet est d'entreprendre la réfection de la route de 169 km entre Aus et Rosh Pinah en vue de réduire les coûts de transport.</p> <p>Description du projet : Le projet comprend la réfection et le revêtement bitumineux de la route en terre de 169 km entre Aus et Rosh Pinah, avec une chaussée de 6,8 mètres de largeur et des accotements non traités de 1,5 mètres sur chaque côté ; des services de consultants pour la supervision des travaux de génie civil ci-dessus ; et des services d'audit du projet.</p>		

2.2.8 *Respect des conditions du prêt:* L'accord de prêt est entré en vigueur seize (16) mois après l'approbation du prêt par le Conseil, à cause en partie du retard de (8) mois enregistré avant sa signature. Après la signature de l'accord de prêt, toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement ont été remplies dans les sept mois suivants. Les rapports d'activité du projet ont été généralement soumis de manière satisfaisante contrairement au rapport d'audit dont l'échéance n'a pas été respectée et qui a été soumis avec plus de 12 mois de retard. Quant aux autres conditions concernant la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (ESMP), leur observation a été très satisfaisante. Dans l'ensemble, cet indicateur est légèrement satisfaisant.

2.2.9 *Performance d'acquisition:* Les travaux de construction de la route ont été acquis par voie d'appel d'offres international (AOI) dans le cadre d'un marché unique par application de la préférence régionale. Le processus de passation de marché a été mené sans retard, conformément aux règles du Groupe de la Banque et n'a donné lieu à aucune plainte. La performance d'acquisition est satisfaisante.

2.2.10 *Performance financière:* Un montant total de 136 millions N\$ comprenant 15 % de TVA a été payé à l'entrepreneur au titre des travaux et du rajustement des prix. Le Groupe de la Banque a décaissé quatre-vingt-treize pour cent (93 %) de ce montant hors taxes, tandis que les 7 % restants et la TVA ont été payés par le GRN. La performance en matière de décaissement tant du Groupe de la Banque que du GRN est satisfaisante dans la mesure où aucun retard n'a été enregistré. Le coût final du projet devrait s'établir à environ 187,45 millions ZAR soit plus de 12 % de moins que le montant initial du marché de 213,15 millions ZAR ; ce résultat est dû à l'efficacité de la gestion des coûts par l'organe d'exécution et le consultant dont la performance à ce titre est très satisfaisante.

2.2.11 Exécution du projet: L'exécution du contrat financé par le Groupe de la Banque progresse conformément au programme de travail et n'accuse qu'un léger retard. L'entrepreneur a bénéficié d'une prorogation de délai de 115 jours en raison notamment des mauvaises conditions climatiques, des mouvements de grève, etc., reportant ainsi la date d'achèvement du 2 mars 2006 au 28 juillet 2006. Les travaux prévus ont globalement été achevés à 95 % et 103 km représentant 88 % de la longueur de la route ont été ouverts à la circulation. La qualité des travaux et services fournis par les entrepreneurs et les consultants, et la performance de l'équipe de direction du projet sont généralement très satisfaisantes.

2.2.12 Impact sur le développement: Le projet facilitera le développement économique et la réduction de la pauvreté grâce à l'amélioration de l'efficacité de l'infrastructure de transport national. Une grande partie des recettes minières de la Namibie – dont 12 % des recettes fiscales de l'État tirées de l'exploitation du diamant – provient de la zone d'influence du projet. La mine de zinc Skorpion, construite au coût de 320 millions USD, produira 150 000 tonnes de zinc raffiné par an, qui sera transporté par la route du projet et exporté par le port de Lüderitz. La route du projet favorisera également le développement du tourisme vu que la région de Karas, qui reçoit 75 000 visiteurs par an, figure déjà parmi les principales destinations touristiques du pays. Pour ce qui concerne le secteur agricole, la culture irriguée connaît un franc succès dans la région de Karas, et des perspectives prometteuses d'investissements similaires s'ouvrent à Naute Dam et Aussen Kehr. Ces deux exploitations produisent 460 000 cartons de vin de table pour l'exportation. La construction de la route du projet nourrit d'ambitieux programmes d'extension de la production à 4 millions de cartons de vin. Le succès du projet d'Aussen Kehr, a suscité la proposition d'un certain nombre de nouveaux projets d'irrigation dans la région. Ce projet est donc en train de stimuler le développement dans sa zone d'influence, en induisant un progrès économique et social qui durera au-delà du stade de l'investissement.

2.2.13 Evaluation globale: L'exécution du projet progresse de manière satisfaisante et les perspectives de réalisation des objectifs de développement sont plus que prometteuses.

Indicateur	Respect des conditions	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et résultats	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notes	1.67	3.0	3.00	2.0	3.0	2.53

Projet de route Kamanjab-Omakange Road
Données de base et objectifs du projet

<u>Montant approuvé:</u> 246,76 millions ZAR (27,60 millions d'UC) <u>Montant annulé:</u> Aucun <u>Engagement net:</u> 246,76 millions ZAR	<u>Source:</u> BAD	Montant/pourcentage décaissé: 18,56 millions ZAR (7,52 %) ou (1,93 million d'UC)
<u>Date d'approbation:</u> 19/05/2004 <u>Date de signature:</u> 26/05/2004 <u>Entrée en vigueur:</u> 03/12/2005	<u>Vérification comptes:</u> Au plus tard en décembre 2006 <u>Rapports d'activité:</u> Rapports soumis régulièrement	<u>Date limite dernier décaissement:</u> 31/12/2008
<u>Dernière supervision:</u> 25/10/2005	Organe d'exécution: Namibia National Roads Authority	
<p>Objectif du projet : L'objectif sectoriel est de faciliter le développement économique et la réduction de la pauvreté grâce à l'amélioration de l'efficacité de l'infrastructure de transport nationale. L'objectif du projet est d'ouvrir plus largement l'accès aux services sociaux dans la zone du projet et d'améliorer la liaison entre la région de Kunene et d'autres parties du pays.</p> <p>Description du projet : Le projet comprend la réfection et le revêtement bitumineux de la route en terre de 204 km entre Kamanjab et Omakange, avec une chaussée de 6,8 mètres de largeur et des accotements non traités de 1,5 mètres sur chaque côté ; des services de consultants pour la supervision des travaux de génie civil ci-dessus ; et des services d'audit du projet.</p>		

2.2.14 *Respect des conditions du prêt:* L'opinion juridique émise par l'Attorney General de la Namibie a été transmise à la Banque et considérée comme ayant rempli la condition préalable à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt. L'accord de prêt est entré en vigueur dans les sept (7) mois suivant l'approbation du prêt par le Conseil. Les deux conditions préalables au premier décaissement du prêt ont été remplies en décembre 2005, cinq (5) mois après l'entrée en vigueur. L'exécution des conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement est donc généralement satisfaisante. Quant à l'observation des conditions générales, les rapports trimestriels d'activité sont régulièrement soumis tandis que le rapport d'audit annuel n'est pas encore échu. L'observation des autres conditions relatives à la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (ESMP) est très satisfaisante.

2.2.15 *Performance d'acquisition :* Le contrat des travaux de génie civil de la phase 1 du projet (de Kamanjab au km 104) a été attribué en octobre 2005. L'acquisition des travaux de la deuxième phase - du km 104 au km 204 (Omakange) – est en cours par voie d'appel d'offres international (AOI) avec 10 % de préférence régionale. Les plis reçus de quatre entrepreneurs ont été ouverts le 15 décembre 2005. L'administration des routes est actuellement en train d'évaluer les soumissions, et l'on prévoit que l'entrepreneur de la deuxième phase sera à pied d'œuvre en juillet 2006 au plus tard. La performance d'acquisition tant des travaux que des services de consultants est très satisfaisante.

2.2.16 *Performance financière:* À la date de mai 2006, la somme totale de 20 088 447 N\$ TVA comprise, a été payée à l'entrepreneur au titre des travaux. La Banque a décaissé la somme de 15 022 665 N\$, tandis que le GRN a versé 2 445 550 N\$ au titre des travaux outre 2 620 232 N\$ au titre de la TVA. Aucun retard de paiement n'a été enregistré ni de la part de la Banque ni de celle du GRN. Les flux de décaissement de la Banque comme du gouvernement sont très satisfaisants. L'exécution du projet à ce jour est dans les limites du budget sans écart constaté.

2.2.17 Exécution du projet: Le contrat de la phase I a été attribué à l'entreprise Grinaker-LTA pour un montant total de 164,97 millions N\$ incorporant 15 % de TVA. La date de commencement de la construction était le 21 octobre 2005 et l'achèvement est prévu le 20 septembre 2007. L'entrepreneur a achevé l'établissement du camp de construction et commencé le piquetage du tracé de la route et les terrassements pour la plate-forme de la route. Dans l'ensemble, on estime les progrès à 10 %. La performance de l'entrepreneur est donc très satisfaisante. L'exécution du projet est à ce jour conforme au calendrier et la performance du consultant responsable de la supervision est également très satisfaisante.

2.2.18 Impact sur le développement: On prévoit que le projet contribuera à ouvrir l'accès plus large aux services économiques et sociaux dans sa zone et améliorera la liaison entre la région de Kunene et le reste du pays. Le projet facilitera l'intégration de la région de Kunene en particulier et de la région Nord en général dans le courant dominant des activités économiques et sociales du pays grâce à la réduction des coûts de transport et du temps de déplacement. En outre, la route améliorera les liaisons avec l'Angola voisine contribuant ainsi à la promotion du commerce, du tourisme et de l'intégration régionale. L'objectif du projet concorde avec le plan d'action pour la réduction de la pauvreté du gouvernement et la politique de décentralisation visant l'amélioration des prestations des services sociaux et la promotion d'une distribution plus équitable des ressources. Il est donc à prévoir que l'objectif sera atteint avec de fortes probabilités de maintien des avantages induits au-delà du stade de l'investissement. Le projet contribuera également au renforcement des capacités institutionnelles dans le sous-secteur du transport routier.

2.2.19 Evaluation globale: Le projet est jusqu'ici sur la bonne voie et devrait pouvoir réaliser ses objectifs. Dans l'ensemble, l'exécution du projet est très satisfaisante.

Indicateur	Respect des conditions	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et résultats	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notes	2.67	3.0	2.75	2.50	3.0	2.76

2.3 Projets âgés, potentiellement à problèmes et à problèmes

La définition du « projet âgé » s'applique aux projets qui sont encore en cours d'exécution 8 ans après la date de leur approbation. Selon cette définition, aucun des projets en cours ne peut être classé comme « âgé ». L'âge moyen des projets en cours est d'environ deux ans. Le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord est le plus âgé et n'a que 5 ans d'ancienneté environ, suivi par le projet de route Aus-Rosh Pinah (un peu moins de 4 ans), le projet de route Kamanjab-Omakange (environ 2 ans) et le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe et la Troisième ligne de crédit à Agribank, qui ont l'un et l'autre un peu moins de deux ans d'ancienneté. Aucun de ces cinq projets en cours n'est considéré comme projet à problèmes ou à risques.

2.4 Evaluation de la fréquence et de la qualité des missions de supervision

2.4.1 Sur les deux projets agricoles en cours, la Troisième ligne de crédit à Agribank a été supervisée deux fois depuis le début de son exécution en avril 2004, du 5 au 16 novembre 2005 et le 7 mai 2006. La première mission de supervision a été menée par une équipe de trois personnes, comprenant le chef de division, le responsable de projet (qui est analyste financier) et un agent de gestion des risques financiers. La mission s'est penchée sur un certain nombre de questions apparues au cours de l'exécution du projet, notamment le nombre élevé de prêts secondaires non productifs, en regard du faible taux de provisionnement d'Agribank, une grave crise de liquidité survenant à Agribank qui est due principalement au décalage important entre les échéances des emprunts à court et moyen terme et des prêts à long terme, l'inexistence d'une politique de gestion de l'actif et du passif nécessaire pour s'attaquer au problème des liquidités insuffisantes, le manque de progrès dans l'exécution des autres conditions du prêt telles que la soumission des données sur la performance de la Banque et d'autres renseignements, l'inexistence d'une politique et de directives environnementales et les retards de soumission à la Banque des dossiers des sous-projets. De plus, la mission a conseillé à Agribank de faire des réformes institutionnelles qui comprendraient l'adoption d'une politique de gestion des risques destinée à améliorer sa politique de crédit, la modernisation de son système TI à l'aide d'un logiciel approprié et la formation du personnel pertinent sur son application, le recrutement d'un chef des services généraux et d'un directeur de succursale, et la résolution des problèmes de gestion de la dette en approuvant des allocations budgétaires suffisantes pour liquider les arriérés dus à son garant. La deuxième mission a été entreprise par le responsable de projet, un économiste de l'agriculture et un agent de gestion des risques financiers. La mission a généralement examiné les questions pendantes notamment l'état d'avancement de la TLDC, le reste des autres conditions du prêt, les progrès faits en matière de gestion des risques par Agribank, et les problèmes d'organisation portés à l'attention de la direction d'Agribank durant la première mission de supervision. S'agissant du Projet d'irrigation de Tandjieskoppe, seule une supervision sur dossiers a eu lieu étant donné que l'exécution physique n'a pas encore commencé.

2.4.2 Pour ce qui concerne les trois projets en cours dans le secteur des transports, la supervision du projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord et du projet de route Aus-Rosh Pinah, a suivi la règle établie de 1,5 fois par an depuis la dernière revue de portefeuille effectuée en 2003. Les deux projets ont été supervisés en mars 2005 et en octobre 2005 durant la mission relative à la présente revue de portefeuille. Le projet de route Kamanjab-Omakange, qui est au stade du démarrage, a également été supervisé durant la mission de revue de portefeuille en octobre 2005. Tous les trois projets en cours dans le secteur des transports ont aussi été supervisés durant la période du 20-31 mai 2006. Pour accélérer l'acquisition des biens et services pour le projet routier Kamanjab-Omakange et l'exécution des autres conditions du prêt, la mission a donné des conseils supplémentaires au personnel de la cellule d'exécution de projet.

2.4.3 D'une manière générale, les missions de supervision ont permis au personnel de la Banque de s'assurer que le financement fourni est utilisé uniquement aux fins auxquelles il est destiné, en prenant en compte le souci de l'économie et de l'efficacité. En visitant les sites des projets, la Banque a pu s'assurer que les projets étaient mis en

œuvre avec une diligence raisonnable pour réaliser les objectifs convenus, et qu'ils se conformaient aux accords de prêt. Durant les visites, les questions liées à la réalisation des objectifs de développement, les avantages des projets, les problèmes liés au progrès physique, la situation financière et la qualité de l'exécution, ont été minutieusement évalués, discutés et les solutions recommandées. En outre, les consultations menées avec les personnels des cellules d'exécution de projet, les bénéficiaires, les organisations non gouvernementales (ONG), et d'autres parties prenantes, ont permis à la Banque d'avoir une vue d'ensemble de l'état d'avancement et des résultats probables des projets. Les visites ont contribué à résoudre les questions liées au décaissement, à la vérification des comptes des projets et à l'utilisation du reliquat des prêts. Les visites ont également donné lieu à l'examen des dossiers d'appel d'offres de concert avec les cellules d'exécution de projet. Par suite de ces examens et des recommandations faites, les organes d'exécution ont été en mesure de résoudre l'essentiel des questions liées à l'acquisition des biens, des services et des consultants. Les missions de supervision sur le terrain ont donné au personnel de la Banque de bonnes occasions de contrôler l'application des politiques de protection environnementale et sociale de la Banque, en particulier, l'exécution des programmes de sensibilisation au VIH/SIDA, et l'égalité d'accès à l'emploi des femmes, en général.

2.5 Questions transversales

Les questions transversales examinées dans le portefeuille en cours de la Banque en Namibie concernent la réduction de la pauvreté, l'environnement, la problématique hommes/femmes et le renforcement du pouvoir économique des femmes, le VIH/SIDA et la gouvernance.

Réduction de la pauvreté

2.5.1 Pour aider le gouvernement à combattre la pauvreté, le produit de la Troisième ligne de crédit à Agribank servira essentiellement à apporter un concours financier à quelque 800 nouveaux /petits agriculteurs et anciens exploitants agricoles des terres communales qui sont en phase de transition vers une exploitation commerciale moyennant l'acquisition de terres de culture dans les zones de tenure franche, situées principalement au centre et au sud du pays. Pendant la phase d'exécution du projet, on prévoit la création de plus de 600 nouveaux emplois par les sous-projets financés dans le cadre de la ligne de crédit. Au nombre des autres bénéficiaires potentiels figurent les agriculteurs à vocation commerciale et les entrepreneurs qui s'occupent de la pêche et de l'aquaculture, notamment le mareyage et l'élevage de gibier. À cet égard, on prévoit qu'une centaine (100) de prêts seront financés sur le produit de la ligne de crédit, qui profiteront directement à environ 5000 exploitants agricoles. En ce qui concerne le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe, les principaux bénéficiaires seront les Namibiens sans terre et sans emploi qui sont défavorisés au plan social, économique et éducatif du fait des anciennes lois et pratiques discriminatoires du pays. On prévoit également que le projet profitera à environ 273 exploitants, dont 260 petits propriétaires et 13 agriculteurs de taille moyenne qui seront réinstallés dans le cadre du projet.

2.5.2 La réduction de la pauvreté est aussi un objectif majeur visé par les trois projets en cours dans le secteur des transports. Le Projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord vise à désenclaver quelques-unes des régions relativement moins

développées au nord du pays, où la principale activité de la majorité de la population est l'agriculture de subsistance. L'arrivée du chemin de fer dans ces régions devrait stimuler l'activité économique et avoir un impact non négligeable sur la réduction de la pauvreté. Durant la phase d'exécution en cours, le projet utilise des méthodes axées sur la main-d'œuvre pour la construction de la plupart des remblais sur la ligne de chemin de fer. Cette approche a permis de créer déjà un certain nombre d'emplois occasionnels par jour. On prévoit aussi que le projet créera des possibilités intéressantes de développement de micro-entreprises dans le corridor de la voie ferrée et dans les villes et les cités de correspondance. Le projet de route Aus-Rosh Pinah a aussi été conçu et élaboré pour faciliter le développement économique dans la région de Karas, ce qui aura un impact non négligeable sur la réduction de la pauvreté en améliorant l'efficacité du transport routier. La région de Karas offre des perspectives intéressantes de croissance économique dynamique et de création d'emplois dans les activités minières en raison de l'exploitation de la nouvelle mine de zinc Skorpion dans la région et des activités agricoles à forte intensité de main-d'œuvre en rapport avec l'extension projetée des superficies consacrées à culture de la vigne. La route du projet assurera de manière économique le transport des marchandises et des passagers dans la région de Karas étant entendu qu'elle reliera les zones à potentiel de croissance agricole dynamique du sud avec les régions minières de l'ouest. Durant la phase d'exécution actuelle, il est fait obligation aux entrepreneurs de recruter tous les travailleurs non qualifiés sur le marché local, à travers les filières de recrutement normales. De plus et dans la mesure possible, la main-d'œuvre qualifiée est également recrutée dans la région. Le projet de route Kamanjab-Omakange devrait aussi avoir un impact non négligeable sur la réduction de la pauvreté. Ce projet se trouve dans la région de Kunene dans la partie nord-ouest de la Namibie, considérée comme l'une des régions les plus défavorisées qui n'ont pas beaucoup bénéficié du développement en termes d'infrastructure. La principale activité économique de la région est l'agriculture, en particulier l'élevage de bétail. On prévoit donc que la route désenclavera la région et relancera son développement économique. Au nombre des retombées positives de la construction de la route figure aussi, selon les prévisions, l'amélioration de la situation socioéconomique des bénéficiaires du projet à la faveur de la création d'un minimum de 400 emplois, produisant au total 21 millions de dollars namubiens, durant la phase de construction, sans parler des possibilités d'emploi supplémentaires créées dans le secteur de l'entretien routier, évaluées à 1 million de dollars namubiens par an pendant la durée de vie du projet.

Environnement

2.5.3 Fidèle à sa politique environnementale, la Banque a pris un certain nombre de mesures pour s'assurer que les opérations en cours répondent aux exigences établies en la matière. Dans ce contexte, bien que le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe n'est pas censé avoir d'importants impacts sur l'environnement, des fonds ont été mis à disposition pour financer les activités d'atténuation de tout effet nuisible susceptible de résulter de la mise en œuvre du projet. Par contre, le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord était censé avoir quelques incidences nuisibles sur l'environnement. Des mesures d'atténuation ont donc été prévues dans le Plan de gestion environnementale (EMP), qui dresse la liste des activités de gestion nécessaires pour mettre en place ces mesures. À cet égard, la CEP reçoit l'assistance d'un agent de protection de l'environnement qui a la responsabilité de l'exécution du Plan. De plus, on a demandé à l'entrepreneur d'organiser à l'intention des travailleurs

et des chefs d'équipe des sessions de formation et des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques écologiques, sanitaires et en matière de sécurité. Il était également prévu d'établir une structure de communication entre les différentes parties prenantes durant la construction. On a aussi élaboré un programme de contrôle pour s'assurer de l'observation des mesures de protection de l'environnement qui sont nécessaires. La Banque et les autres co-financiers étaient censés envoyer des missions de suivi de l'exécution du Plan de gestion environnementale. Pour sa part, le gouvernement devait prendre des dispositions budgétaires suffisantes pour le paiement des indemnités aux agriculteurs et aux résidents lésés par le projet. Cette exigence a été érigée en condition du prêt.

2.5.4 En ce qui concerne tant le projet de route Aus-Rosh Pinah que le projet de route Kamanjab-Omakange, les incidences nuisibles à l'environnement comprennent, notamment, l'érosion du sol, le dépérissement de la végétation et la disparition d'habitats naturels, la surexploitation et la pollution de la nappe d'eau souterraine, les impacts visuels, les questions de sécurité, la désorganisation de la circulation, le bruit et l'augmentation temporaire de la poussière. Pour contrer ces problèmes, il a été demandé de tenir compte d'un certain nombre de mesures d'atténuation durant la phase de construction, à savoir minimiser les effets nuisibles en restreignant la circulation des véhicules aux corridors clairement réservés et les routes d'accès aux emprunts. Pour éviter l'épuisement rapide des ressources en eau souterraine déjà rares, toute l'eau utilisée pour la construction de la route a été extraite par pompage du fleuve Orange et acheminée par une canalisation jusqu'au chantier. La route Aus-Rosh Pinah a été arrosée en permanence, chaque fois que possible, durant la construction. Les déchets, déchets d'huiles et autres déchets sont évacués convenablement à des endroits désignés à Rosh Pinah et Aus avec la permission des autorités municipales compétentes et en prêtant une attention particulière aux matières dangereuses. Les mêmes normes environnementales s'appliqueront à la route Kamanjab-Omakange lorsque l'exécution atteindra son rythme de croisière.

Problématique hommes/femmes et renforcement du pouvoir économique des femmes

2.5.5 Dans ses opérations en Namibie, le Groupe de la Banque place le genre et le renforcement du pouvoir économique des femmes au centre des préoccupations. Un des critères d'éligibilité aux ressources de la Troisième ligne de crédit (TLDC) fixé à Agribank pour les sous-projets, était que les bénéficiaires soient des femmes. À ces fins, au moins 35 % du produit de la TLDC seraient mis à la disposition des nouvelles/petites exploitantes, et on a demandé à Agribank de prendre d'autres mesures pour s'assurer qu'un minimum de 17 % des ressources seraient octroyées à environ 250 nouvelles agricultrices/ femmes exploitant des terres communales, y compris les femmes célibataires. Cette politique a été adoptée pour pallier certaines injustices passées et actuelles subies par les femmes en ce qui concerne l'accès au crédit. D'autre part, on prévoit que plus de 30 % des 600 nouveaux emplois que les sous-projets devraient créer seraient attribués aux femmes et, sur les 1 000 et quelque sous-projets, 30 % seraient des activités appartenant et gérées par des femmes. S'agissant du Projet d'irrigation de Tandjieskoppe, 50 % des petits exploitants à installer seraient des femmes. Pour garantir le respect de cette stipulation, le Ministère de la femme et de l'enfant sera associé au processus de sélection.

2.5.6 Les femmes sont aussi actives dans les projets du secteur des transports. L'épine dorsale de l'économie de la région traversée par le chemin de fer est l'agriculture de subsistance et l'élevage. Les femmes assument la responsabilité principale de la culture des champs dans cette région. On espère donc que les femmes et d'autres groupes vulnérables bénéficieront directement du projet en termes de transport et de commercialisation des produits agricoles et d'autres marchandises. On espère aussi qu'elles bénéficieront d'une plus grande mobilité et de ce fait, élargiront l'éventail des activités génératrices de revenus. Durant la phase d'exécution du projet, des milliers d'emplois occasionnels journaliers seront créés et occupés par les hommes et les femmes sans terre et sans qualification. Le projet de route Kamanjab-Omakange est lui aussi censé améliorer l'égalité des sexes dans la région de Kunene. En effet, l'amélioration de l'accès aux grands centres urbains et aux établissements sanitaires et éducatifs aura un effet positif sur le rôle de la femme. Le cahier des charges du contrat des travaux de génie civil garantira aux femmes l'égalité d'accès à l'emploi dans le cadre du projet. Le projet améliorera les services de transport dans la région, la livraison des intrants agricoles, du matériel didactique et des services sanitaires pour le plus grand bien des femmes des filles et des enfants, et rendra plus accessibles les soins prénatals. L'éducation des adultes et l'accès à l'information contribueront à accélérer et renforcer l'intégration de la femme à la société moderne.

VIH/SIDA

2.5.7 La pandémie du VIH/SIDA est l'un des principaux défis que la Namibie doit relever pour son développement. Pour ce qui concerne le Projet de Tandjieskoppe, face aux risques de propagation du virus dus au déplacement des populations dans la zone d'intervention, une partie des ressources financières servira à soutenir les efforts du gouvernement visant à sensibiliser les bénéficiaires du projet. Durant la phase de construction, des campagnes de sensibilisation sous la forme d'ateliers seront organisées et cibleront les bénéficiaires, les travailleurs, les entrepreneurs, les écoliers, le personnel technique et les agents formateurs bénévoles comme conseillers sur le VIH. Le projet financera l'achat et la distribution de préservatifs aux hommes comme aux femmes durant la phase d'exécution. Le Ministère de la femme et de l'enfant sera associé à la mise en oeuvre de cette activité vu qu'il pilote déjà l'exécution de sous-projets similaires dans le pays. Quant au projet de route Aus-Rosh Pinah, l'arrivée dans la zone d'une importante population active à la recherche d'emplois fait craindre la survenue de beaucoup de problèmes sociaux, notamment les maladies sexuellement transmises comme le VIH/SIDA. La lutte contre la propagation de la pandémie a déjà été engagée et au nombre des activités entreprises, figurent les visites par des agents sanitaires, la diffusion d'information par affichage pour sensibiliser le public et la distribution périodique de préservatifs. Dans le cadre du projet de route Kamanjab-Omakange, on prête une attention particulière à l'évolution de la prévalence du VIH et le défi consiste à maintenir le taux aussi bas que possible dans la zone du projet. Pour freiner la propagation du VIH/SIDA, des activités de sensibilisation seront entreprises au niveau communautaire avant le commencement de la construction. Les conseils aux ouvriers du chantier continueront durant la phase de construction de la route. Pour financer la mise en oeuvre des activités de sensibilisation au VIH/SIDA et à l'utilisation des préservatifs parmi les travailleurs, une provision de 380 000 dollars namibiens a été constituée dans le cadre du projet pour les consultants sociaux, qui travailleront avec le Plan d'action régional de lutte contre le VIH/SIDA axé sur : (i) la préparation et l'exécution de campagnes d'information dans les régions où les taux

d'infection sont bas ; (ii) l'identification de groupes à risque pour l'organisation de campagnes d'information spéciales ; (iii) l'augmentation de la disponibilité et de l'utilisation des préservatifs ; (iv) la formation des travailleurs de la santé en matière de gestion des maladies sexuellement transmises ; et (vi) la collecte de statistiques sûres sur les taux d'infection et de décès dans la région. La mise en œuvre des programmes de sensibilisation au VIH/SIDA dans tous les trois projets du secteur des transports a été suivie de très près par les consultants en charge de la supervision, les missions de supervision de la Banque, et les organismes publics compétents. Les rapports et listes de contrôle concernant les mesures d'atténuation de l'impact environnemental / VIH/SIDA, préparés par les consultants montrent un degré substantiel d'observation de la part des entrepreneurs.

Gouvernance

2.5.8 Aucun des projets du portefeuille en cours ne comporte de programme ou de volet sur la gouvernance. En revanche, le Groupe de la Banque prend des dispositions, au besoin, pour assurer que les questions de gouvernance, particulièrement celles qui sont liées à la gestion de projet, n'affectent pas inutilement le traitement/exécution harmonieux des projets. On peut citer à titre d'exemple le cas de la TLDC dont l'approbation par le Conseil était subordonnée à la condition que la Direction de la Banque parachève la signature de l'accord de prêt seulement après la résolution par Agribank, l'organe d'exécution, de la question de gouvernance concernant son conseil d'administration et le Directeur général (DG), d'une part, et le Ministre des finances, d'autre part. Juste avant l'approbation du prêt le 29 septembre 2004, le conseil d'administration d'Agribank a nommé l'un de ses membres au poste de Directeur général. Le Ministre des finances a refusé d'approuver ce choix au motif que le processus de sélection était entaché d'un conflit d'intérêts. Le Ministre a invité le conseil d'administration à publier le poste encore une fois. Le refus du conseil d'administration d'obtempérer à la directive du Ministre a provoqué une crise institutionnelle à Agribank, qui a finalement été résolue par le licenciement de l'ensemble des membres du conseil d'administration et du DG d'Agribank et la nomination de nouveaux conseil d'administration et DG par le gouvernement namibien. La résolution de la crise institutionnelle a ouvert la voie à la signature par la Banque de l'accord de prêt avec le gouvernement.

Intégration régionale

2.5.9 Dans le secteur des transports, le Corridor de Walvis Bay, que la route du projet dessert, est en train de devenir une importante route commerciale, en particulier entre l'Europe, les Etats-Unis et la Région de la SADC. Le courant de circulation dans le corridor est facilité par le Walvis Bay Corridor Group (WBCG), qui mène ses affaires dans le cadre des partenariats public/privé. L'un des succès remarquables du WBCG est l'adoption d'un document douanier unique par la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud destiné à faciliter le transport de transit entre leurs pays respectifs et plus particulièrement dans le couloir Trans-Kalahari. On espère que les principes du document douanier harmonisé s'étendront à d'autres corridors de la SADC.

2.5.10 C'est aussi dans la perspective des avantages économique du commerce, entre autres choses, découlant de l'intégration régionale que la Namibie finance le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord, dont le prolongement jusqu'à la

frontière de l'Angola facilitera le transport des marchandises entre les deux pays et renforcera la viabilité économique du port de Walvis Bay à cause des activités d'exportation et d'importation qui s'y exercent.

2.6 Evaluation générale de la performance du portefeuille

2.6.1 *Evaluation globale:* Comme le Tableau 2.2 ci-dessous le montre, la performance du portefeuille de la Namibie jusqu'en mai 2006 est satisfaisante, puisqu'elle a enregistré une note de 2,53. Cette performance est pratiquement la même que celle enregistrée en 2003 et était largement due à la bonne performance de la passation des marchés, des activités financières et de l'impact sur le développement. Comme c'était le cas lors de la revue de 2003, la revue actuelle n'a trouvé aucun projet à risque (PAR) en Namibie. Cette constatation est corroborée par la Revue annuelle de la performance du portefeuille à l'échelle de toute la Banque (RAPP) de 2004, qui n'a trouvé aussi aucun projet à risque en Namibie. La performance satisfaisante du portefeuille en cours signifie que tous les projets ont de fortes chances de réaliser leurs objectifs de développement. Les sections ci-dessous présentent l'analyse de la performance du portefeuille global sous le rapport de la conformité aux conditions du prêt, de l'établissement de rapport, de la performance de la passation des marchés, de la performance financière, de la performance de l'exécution du projet et de l'impact sur le développement.

2.6.2 *Respect des conditions du prêt:* La note moyenne de la conformité avec les conditions du prêt est de 2,5, ce qui dénote une performance satisfaisante. Trois des cinq projets sont entrés en vigueur dans les sept mois tandis qu'il a fallu plus de 15 mois pour l'entrée en vigueur des deux autres, le Projet d'irrigation de Tandjeskoppe et le projet de route Aus-Rosh Pinah, retardant ainsi leur démarrage et le commencement du décaissement. Cette situation est en partie due au retard enregistré à l'occasion de la signature de l'accord de prêt (5-7 mois) éventuellement pour éviter le paiement anticipé des commissions d'engagement. Maintenant qu'il n'y a plus de commissions d'engagement sur les prêts garantis par l'Etat, des progrès sont à prévoir dans ce domaine. D'autre part, les trois projets dans le secteur des transports ne se sont pas entièrement conformés aux conditions générales relatives aux clauses sur l'établissement de rapport, puisque des retards ont été enregistrés en regard de la soumission des rapports d'audit annuels. Par exemple, les rapports d'audit 2004/05 concernant les projets d'extension du réseau ferroviaire du Nord et la route Kamanjab-Omakange n'ont toujours pas été soumis. En revanche, s'agissant de tous les projets, les rapports trimestriels d'activité sont régulièrement soumis tandis qu'il n'y a aucun problème pour ce qui est du respect des autres conditions.

2.6.3 *Performance d'acquisition:* La performance de la passation des marchés a obtenu une note très satisfaisante de 2,75 en moyenne. Les secteurs ayant obtenu une note moyenne sont l'agriculture (2,0) et les transports (2,83). La note 2,83 attribuée au secteur des transports s'explique, d'une part, par la stricte conformité aux règles de procédure de la Banque pour l'acquisition des biens et services du projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord et du projet de route Aus-Rosh Pinah sans aucune plainte de part des soumissionnaires et, d'autre part, par la capacité du Groupe de la Banque à approuver rapidement les différentes étapes du processus de passation des marchés.

2.6.4 **Performance financière:** La note moyenne de la performance financière est de 2,76, ce qui dénote une performance très satisfaisante. Les projets du secteur agricole et du secteur des transports ont réalisé des performances satisfaisantes avec des notes moyennes de 2,54 et 2,92, respectivement. La très bonne performance du secteur des transports s'explique par le fait que le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord comme le projet de route Aus-Rosh Pinah n'ont jusqu'ici rencontré aucun problème de décaissement susceptible d'entraver leur exécution.

2.6.5 **Exécution du projet:** La note moyenne de la performance d'exécution du projet est de 2,40. Les projets du secteur agricole ont obtenu une note de 2,67 et ceux du secteur des transports une note de 2,17. La performance moins bonne des projets du secteur des transports dans cette région est due à la prorogation du délai d'exécution pour mener à leur achèvement le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord et le projet de route Aus-Rosh Pinah.

2.6.6 **Impact sur le développement:** La note moyenne de 2,77 attribuée à l'impact sur le développement montre que tous les projets ont de fortes chances de réaliser leurs objectifs de développement. Le projet de route Kamanjab-Omakange a obtenu la meilleure note de 2,76.

Tableau 2.2
Performance du portefeuille global : comparaison des résultats de 2006 et 2003

Notes de 2006							
Indicateurs	Respect des conditions du prêt	Performance d'acquisition	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Evaluation globale	
Notes	2.00	2.63	2.76	2.40	2.77	2.53	

Notes de 2003							
Indicateurs	Respect des conditions du prêt	Performance d'acquisition	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Evaluation globale	
Notes	2.5	2.75	2.5	2.25	2.53	2.4	

	RAPP 2003	RAPP 2006
Objectif de développement	2.0	2.72
Age moyen du portefeuille	5 ans, 5 mois	2 ans
Projets à risque	Aucun	Aucun
Décaissements cumulés/ratio d'engagement	56.92	57.64
Décaissements / ratio d'engagement pour les projets en cours	65.09	41.46

2.7 Problèmes génériques

2.7.1 **Respect des conditions du prêt:** Le seul problème générique observé a trait au respect des conditions du prêt en particulier les conditions préalables à l'entrée en vigueur et la clause relative à la soumission régulière des rapports d'audit annuels. Les retards enregistrés en rapport avec l'exécution des conditions préalables à l'entrée en vigueur d'un projet agricole et d'un projet dans le secteur des transports, étaient dus en partie à la signature tardive de l'accord de prêt, probablement pour éviter que les commissions d'engagement commencent à courir par anticipation. Cela dit, dans les deux cas, l'entrée en vigueur a pris 8-10 mois de plus après la signature du prêt,

signalant des problèmes autres que cette question. Cette situation requiert que de nouvelles réformes des conditions de prêt soient entreprises, pour les rendre raisonnables et nécessaires. La clause relative à l'établissement de rapport n'a pas non plus été entièrement respectée, notamment s'agissant des rapports d'audit annuels, qui ont souvent accusé des retards. Dans deux cas, le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord et le projet de route Aus-Rosh Pinah, les retards étaient dus au recrutement tardif des cabinets de vérificateurs des comptes des projets.

2.7.2 En comparaison avec la situation qui prévalait durant la période du RAPP de 2003, la position dans ce RAPP de 2006 représente une grande amélioration en termes de problèmes génériques. Le Tableau 2.3 ci-dessous présente l'état comparatif des problèmes génériques identifiés dans les deux périodes. On constate que les problèmes génériques concernant la performance d'acquisition et la médiocre performance de la CEP n'existent plus. Le présent rapport montre que pour l'heure, les opérations en cours ne rencontrent aucun problème sérieux. Les récentes mesures prises par la Banque dans le sens de la suppression des commissions d'engagement sur les prêts garantis par l'Etat auront sans doute un impact positif sur la rapidité de signature des accords de prêt et se traduiront par la réduction du temps qu'il faut pour leur entrée en vigueur.

Tableau 2.3
Comparaison des problèmes génériques : RAPP de 2003 et 2006

	RAPP de 2003	RAPP de 2006
Questions/Problèmes		
Retard dans l'exécution des conditions du prêt	x	X
Mauvaise performance d'acquisition	x	
Médiocre performance de la CEP	x	

2.8 Décaissements

2.8.1 Au 31 mai 2006, le ratio général décaissements/engagements pour toutes les opérations était de 58,74 % contre 56,92 % lors de la revue de 2003. Les secteurs de l'énergie, des activités multisectorielles, de l'eau et de l'assainissement et social ont enregistré les taux de décaissement les plus élevés (100 % chacun), suivis successivement par le secteur des transports (61,11 %) et l'agriculture (38,03 %).

Tableau 2.4
État des décaissements cumulés par secteur au 31 mai 2006

Secteur	Engagement (millions d'UC)	Décaissement (millions d'UC)	Ratio décaissement / engagement
Agriculture	47.94	18.23	38.03
Transports	71.71	43.82	61.11
Énergie	6.35	6.35	100.00
Multisectoriel	0.77	0.77	100.00
Eau & assainissement	0.76	0.76	100.00
Social	12.07	12.07	100.00
Total	139.61	82.00	58.74

2.8.2 Pour les cinq projets en cours, le ratio total décaissements/engagements au 31 mai 2006 était de 41,45 %, contre 65,09 % lors de la revue de 2003. Ce faible taux de décaissement s'explique par le fait que l'exécution du Projet d'irrigation de Tandjeskoppe et du projet de route Kamanjab-Omakange vient tout juste de commencer. D'autre part, un tiers seulement de la Troisième ligne de crédit à Agribank est décaissé. En termes de distribution sectorielle des décaissements, le secteur des transports se taille la part du lion avec un taux de 56,26 %. Pour ce qui concerne les projets, les fonds du projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord sont presque entièrement décaissés (91,29%), ceux du projet de route Aus-Rosh Pinah à environ 70,37 %, tandis que le projet de route Kamanjab-Omakange n'atteint que 7,52 % de décaissement, n'étant entré en vigueur qu'en décembre 2005. En ce qui concerne les projets du secteur agricole, le taux de décaissement de la Troisième ligne de crédit est de 31,97 % alors que le décaissement du Projet d'irrigation de Tandjeskoppe n'a pas encore commencé en raison du retard de plus d'un an avant l'entrée en vigueur.

Tableau 2.5
Profil des décaissements des projets en cours par secteur au 31 mai 2006

Secteur	Engagement (millions d'UC)	Décaissement (millions d'UC)	Ratio engagement / décaissement (%)
Agriculture	33.74	4.03	11.94
Transports	67.26	37.84	56.26
Total	101.01	41.87	41.45

3. EVALUATION DE LA GESTION DE L'EXECUTION

3.1 Performance du gouvernement (financement de contrepartie, coordination des opérations du Groupe de la Banque)

La performance du gouvernement est satisfaisante en termes de coordination des opérations de la Banque et d'assurance de la disponibilité des fonds de contrepartie en temps opportun pour assurer le décaissement sans heurt des ressources des projets. Des améliorations sont néanmoins possibles en termes d'assurance de la signature rapide des accords de prêt, d'assurance de l'exécution des conditions de l'entrée en vigueur du prêt et de soumission en temps voulu des rapports d'audit annuels.

3.2 Performance de la Banque

La performance de la Banque en matière de gestion du portefeuille a été généralement satisfaisante. Elle a obtenu ce résultat parce qu'elle a fait de sérieux efforts pour améliorer sa capacité d'exécution par l'envoi de missions de lancement aux nouveaux projets, durant lesquelles les problèmes sont résolus avant le commencement de l'exécution physique de ces projets. Il y a eu également des actions de suivi sous la forme de missions de supervision entreprises en temps voulu. Nonobstant cette performance, il est possible de faire des améliorations, notamment en aidant le gouvernement à satisfaire aux conditions des prêts dans un délai plus court.

4. COORDINATION AVEC LES AUTRES DONATEURS

4.1 Evaluation de la capacité du gouvernement à coordonner l'aide des donateurs

4.1.1 La coordination de l'assistance des donateurs est assurée par la *National Planning Commission* (Commission nationale de planification, NPC) du côté namibien et par le PNUD du côté des donateurs, les représentants locaux de la Commission européenne jouant un rôle non négligeable au nom des pays membres européens. Les consultations sectorielles relèvent au premier chef de la responsabilité du Secrétariat de la NPC, qui assure l'organisation et la coordination de cette activité et par conséquent, est habilité à communiquer les directives, lignes de conduite et procédures aux autres organismes, départements et ministères d'exécution. La NPC désigne les donateurs bilatéraux et multilatéraux invités à participer au processus de consultation sur les secteurs ou programmes spécifiques objets de la recherche de financement. En principe, les donateurs participent activement à tous les stades des consultations sectorielles. Pour permettre aux participants d'avoir des échanges de vues sincères et sur le fond tout en procédant à l'examen sérieux du programme sectoriel, les réunions consultatives se tiennent en groupe restreint limité aux donateurs ayant exprimé de l'intérêt pour un secteur ou programme particulier. Les conclusions arrêtées durant les réunions consultatives avec les donateurs sont rédigées de manière pragmatique et mises à la disposition des parties intéressées qui ont pris part à ces réunions, garantissant ainsi le suivi efficace des décisions prises. La NPC est responsable de la traduction des décisions arrêtées sur le programme sectoriel au cours des réunions consultatives des donateurs en plans d'action. Dans la pratique, les réunions entre les fonctionnaires du gouvernement namibien et les représentants à titre collectif des bailleurs de fonds ont lieu de manière sporadique et se tiennent au niveau de la NPC et du ministère sectoriel, de façon plutôt *ponctuelle*, séparées par de longs intervalles.

4.1.2 La coordination des donateurs représentés en Namibie est informelle et a trait essentiellement à l'échange d'informations. Elle est surtout forte entre les donateurs de l'UE, dont les réunions régulières jouent un rôle important dans la facilitation de la coordination générale, les questions spécifiques du programme sectoriel étant examinées au cours des réunions des donateurs concernés. Les membres de l'UE sont convaincus qu'il est possible d'approfondir une telle coordination. Mais, le progrès est freiné par l'étendue de la délégation de pouvoirs en matière de gestion de l'aide donnée aux représentants résidents, et les différentes procédures de programmation et de planification de projet, adoptées par les Etats membres à titre individuel. D'une manière générale, il y a eu très peu de progrès sur la voie de l'harmonisation des procédures administratives des donateurs en vue de parvenir à une meilleure intégration avec les procédures de gestion financière du gouvernement.

4.1.3 En dehors de la NPC, le Ministère des finances (MoF) joue également un rôle dans la coordination de l'aide entre les donateurs. Le Ministère des finances est l'organisme public désigné par l'Etat pour coordonner l'affectation de toute l'aide extérieure, les prêts en particulier, à la Namibie. Le ministère approuve et transmet aux donateurs toutes les propositions de projets qui lui sont soumises soit par la NPC soit par les différents ministères et organismes. Il approuve toutes les missions à destination de la Namibie et pendant qu'elles sont sur le terrain, coordonne leurs programmes. Le ministère joue son rôle avec efficacité, surtout quand les ressources octroyées au titre de l'assistance passent par lui.

4.2 Evaluation de la coordination de la BAD avec les autres donateurs

Pour ce qui concerne les projets en cours, la coordination avec les autres donateurs se fait principalement avec les institutions qui co-financent les projets avec le Groupe de la Banque, à savoir la BADEA, le Fonds koweïtien et le Fonds de l'OPEP. La coordination pourrait être considérablement améliorée et renforcée si le Groupe de la Banque pouvait tenir des réunions plus régulières avec ces donateurs pour trouver des solutions aux problèmes susceptibles d'entraver le progrès du rythme d'exécution des projets. En ce qui concerne les donateurs représentés actuellement en Namibie, la coordination est assurée par le biais des consultations par les missions du Groupe de la Banque en visite en Namibie.

4.3 Evaluation du rôle des co-financiers dans les projets co-financés

Le rôle des co-financiers dans le co-financement des projets a été satisfaisant. Comme mentionné à la section 4.2, pour le moment, trois partenaires au développement participent au cofinancement de projets avec le Groupe de la Banque en Namibie, à savoir la BADEA et le Fonds de l'OPEP pour le Projet d'irrigation de Tadjieskoppe, la BADEA et le Fonds koweïtien pour le projet d'extension du réseau ferroviaire du Nord et la BADEA pour le projet de route Aus-Rosh Pinah Road. Pour ces projets, les co-financiers ont fourni non seulement les ressources financières supplémentaires indispensables, notamment des ressources à des conditions à peu près libérales qui ont permis d'abaisser le coût total des projets, mais aussi l'expertise technique durant les missions de préévaluation et d'évaluation. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire pour améliorer la coordination avec ces co-financiers, pour les raisons susmentionnées, entre autres, le Groupe de la Banque doit continuer de rechercher des possibilités et des arrangements de cofinancement avec d'autres donateurs, singulièrement ceux qui offrent des conditions plus douces que les siennes, pour les futurs projets. La banque renforcera alors son avantage comparatif dans le domaine du financement du développement en attirant des ressources supplémentaires pour le financement des projets et programmes en Namibie.

5. REMBOURSEMENT DES PRÊTS ET ARRIÉRÉS

La Namibie est à jour en regard de ses obligations de remboursement des prêts au Groupe de la Banque au titre des prêts au secteur public. Elle est également à jour en ce qui concerne sa participation au capital du Groupe de la Banque. Sa très bonne performance tant au titre de ses remboursements de prêts que de sa souscription au capital de la Banque facilite la continuité des opérations du Groupe de la Banque dans le pays. Les excellents rapports avec le Groupe de la Banque devraient continuer eu égard à la bonne gestion macroéconomique de la Namibie et à et à la poursuite de politiques fiscales et d'endettement prudentes.

6. GESTION PROACTIVE DU PORTEFEUILLE

Problèmes futurs potentiels et solutions

6.1 Les principaux problèmes que les projets en cours sont susceptibles de rencontrer à l'avenir, en dehors des retards dans l'observation des conditions des prêts, le recrutement des vérificateurs extérieurs et la soumission des rapports d'audit, sont le manque de capacités et l'insuffisance de personnel des cellules d'exécution de projet, le manque de familiarité des fonctionnaires du gouvernement et des bureaux des projets avec les règles et procédures du Groupe de la Banque en matière de décaissement, de passation de marchés, d'établissement de rapport et de gestion financière. Le manque de capacités et l'insuffisance de personnel des cellules d'exécution de projet poseront de sérieux problèmes pour les futurs projets du Groupe de la Banque dans le secteur des transports, eu égard au fait que le Ministère des travaux publics, des transports et des communications, qui aussi l'organe d'exécution de la quasi-totalité des projets dans le secteur des transports, souffre du roulement élevé de ses cadres chevronnés, qui s'en vont à la recherche d'emplois mieux rémunérés soit dans les entreprises publiques soit dans le secteur privé. Par suite du fort mouvement d'effectifs, les cadres nouvellement recrutés n'ont pas une connaissance suffisante des règles et procédures du Groupe de la Banque.

6.2 La solution au problème potentiel de manque de capacité des organes d'exécution des projets est que le gouvernement intensifie ses efforts de recrutement de personnel hautement qualifié mais aussi offre des salaires compétitifs. À cet égard, s'agissant du Ministère des travaux publics, des transports et des communications, le gouvernement a par le passé sollicité et reçu l'assistance technique de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) sous la forme du détachement de personnel temporaire. Néanmoins, une solution plus durable s'impose. Quant au problème du manque de familiarité avec les règles et procédures du Groupe de la Banque, la solution pour la Banque consiste à organiser des sessions biennales de formation à travers des séminaires et ateliers en Namibie destinés aux organes d'exécution de projet, conformément aux règles et procédures du Groupe de la Banque, ou d'organiser à Tunis, à l'intention de ce personnel, des sessions de formation sur ces questions. Une telle formation permettra également de se pencher sur les autres problèmes tels que la soumission tardive des rapports d'activité et d'audit des projets.

7. RESUME DU PAPP/ PLAN D'ACTION

Le Plan d'action pour résoudre les problèmes identifiés est résumé dans une matrice qui figure à l'Annexe VII. Il souligne les actions visant, d'une part, à assurer l'exécution rapide des conditions de l'entrée en vigueur du prêt et de la clause relative à l'établissement de rapport en ce qui a trait à la soumission à temps des rapports d'audit annuels et, d'autre part, les mesures proactives pour améliorer la performance du portefeuille en général.

8. LEÇONS TIRÉES POUR LES FUTURS DSP ET LA GESTION DU PORTEFEUILLE

8.1 Cette revue de portefeuille a montré que les opérations en cours du Groupe de la Banque n'ont pas rencontré beaucoup de sérieux problèmes. Les principaux problèmes, en résumé, ont trait aux retards dans l'exécution des conditions des prêts tant sous l'aspect des préalables au décaissement que des autres conditions. Il y a aussi le problème de la difficulté de recrutement des cabinets de vérificateurs et de la soumission des rapports d'audit. La leçon qui peut être tirée du premier problème est que le Groupe de la Banque et le gouvernement doivent trouver le temps de se rencontrer et d'examiner les facteurs qui empêchent le gouvernement de remplir les conditions des prêts. Une réunion où les deux parties examinent à fond les causes des retards et les éventuelles mesures correctives peut donner de bons résultats. Le problème des retards dans le recrutement des cabinets de vérificateurs et la soumission des rapports d'audit pourrait être également abordé de la même manière. Quant au second problème, une des approches est que le Groupe de la Banque organise des sessions périodiques de formation visant à familiariser les fonctionnaires du gouvernement et des CEP avec ses règles et procédures relatives à l'information financière, etc. Pour améliorer la gestion du portefeuille à l'avenir, il paraît nécessaire que le Groupe de la Banque prenne les mesures nécessaires pour réduire ou supprimer les conditions susceptibles de poser de sérieux problèmes en termes de leur exécution en temps voulu.

8.2 Malgré ces problèmes négatifs et leurs enseignements, les opérations en cours dégagent des leçons très positives qui méritent d'être mentionnées et soulignées. La première leçon a trait à l'utilisation efficace des piliers pour assurer la sélectivité des interventions sectorielles. Comme les opérations en cours le montrent, l'analyse a systématiquement concerné deux piliers uniquement, à savoir "l'objectif d'augmentation de la contribution du secteur agricole au PIB et d'amélioration de la sécurité alimentaire du pays et des ménages," et "la relance de la croissance économique moyennant l'amélioration de l'efficacité de l'infrastructure des transports, des communications et de l'énergie", exposés dans les DSP pour 2001-2003 et leurs versions mises à jour pour 2004 et 2005. Autrement dit, l'intervention du Groupe de la Banque en Namibie a été sélective puisqu'elle a été limitée aux secteurs de l'agriculture et de l'infrastructure uniquement. Cela signifie qu'il n'y a pas eu de saupoudrage des ressources du Groupe de la Banque sur un grand nombre de secteurs. L'avantage de cette approche est que les interventions de la Banque ont eu un impact significatif. Le Groupe de la Banque aurait intérêt à ce que les futurs DSP continuent de s'employer à faire reconnaître la nécessité de la sélectivité quant aux piliers et secteurs d'investissement des ressources de l'institution à cause des avantages qui en découlent.

8.3 La deuxième leçon positive a trait à l'efficacité de la coordination de l'intervention du Groupe de la Banque avec les autres partenaires au développement et la synergie induite en termes de mobilisation de ressources supplémentaires pour la Namibie. Comme mentionné à la section 4.3, trois des opérations en cours sont cofinancées avec d'autres partenaires, la BADEA, le Fonds de l'OPEP et le Fonds koweïtien. Si la coordination semble avoir été efficace, elle a consisté surtout en la fourniture d'une expertise technique durant les activités distinctes de préévaluation et d'évaluation ; il a manqué un système national harmonisé de coordination de

l'assistance. Il est grand temps de remédier à cette lacune. À cet égard, les futurs DSP pourraient clairement indiquer la voie à suivre pour y parvenir ; ils pourraient également se pencher sur la question de l'amélioration de la coordination avec les autres donateurs dans le domaine des activités hors prêts, notamment les EES et les SWAP.

8.4 La troisième leçon positive a trait à l'utilisation croissante du Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire (MIC) pour le financement de la préparation des projets, et du renforcement des capacités et des institutions. Entre autres choses, l'objectif du Fonds MIC est d'améliorer l'impact des projets et programmes financés par le Groupe de la Banque mais aussi d'augmenter le volume et la qualité des opérations du Groupe de la Banque. Comme ce rapport le montre, il y a très peu d'opérations en cours dans un pays à revenu intermédiaire tel que la Namibie dont on estime actuellement le plafond d'endettement annuel soutenable entre 166 millions d'UC dans le scénario à hypothèse basse et 346 millions d'UC dans le scénario de référence. C'est là un argument irréfutable pour amener le Groupe de la Banque à s'engager dans des activités de nature à augmenter la taille du portefeuille en cours. Voilà un enjeu de taille pour le Fonds MIC. La Namibie a accès actuellement aux ressources du Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire pour financer certaines dépenses nécessaires des études préparatoires du Projet d'irrigation de Brukkaros. Ce projet sera présenté sans doute aux Conseils avant fin 2006. Par ailleurs, le gouvernement a demandé à bénéficier des ressources du Fonds MIC en vue du financement d'une étude cartographique par les TIC pour le secteur de l'éducation et pour un projet agricole intitulé "Projet d'irrigation de Caprivi". Étant donné que le Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire donne au Groupe de la Banque un moyen de s'attaquer au problème de la petite taille des opérations dans ces pays, les futurs DSP devraient souligner l'utilisation du Fonds comme instrument efficace d'atténuation de ce problème en Namibie.

8.5 La quatrième leçon est que le classement de la Namibie par la communauté internationale des donateurs parmi les "pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure" a tendance à priver le pays des ressources concessionnelles indispensables, qui auraient pu être utilisées pour le renforcement des institutions et des capacités. Bien que le Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire de la Banque contribue à combler le déficit de capacités principalement s'agissant de la préparation de projet et des activités connexes, les besoins de la Namibie en ressources concessionnelles excèdent ce qui est nécessaire pour ce type d'activités et appellent l'octroi de dons pour financer les projets du secteur social, singulièrement la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA. Pour cette raison, les futurs DSP devraient examiner les voies et moyens par lesquelles la Namibie pourrait avoir accès à d'importantes ressources bilatérales pour le financement d'activités spécifiques hors projets.

9. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

9.1 Résumé et conclusions

Dans l'ensemble, la performance du portefeuille en cours de la Banque en Namibie est satisfaisante et les opérations s'accordent bien avec les priorités en matière de développement du gouvernement. L'objectif de développement (OD) dans cette revue est de 2,77 %. Cela signifie que les opérations en cours sont susceptibles d'avoir un impact non négligeable sur l'économie namibienne. Une autre constatation intéressante de cette revue par comparaison avec celle de 2003 est que toutes les deux revues de portefeuille n'ont pas trouvé de projets à risque. Pour ce qui concerne les décaissements, un taux de décaissement moyen de 41,46 % pour les cinq projets en cours au 31 mai 2006 soutient défavorablement la comparaison avec le taux de 65,09 % de la revue de portefeuille de 2003. Ce taux de décaissement relativement bas est dû au décaissement lent de la Troisième ligne de crédit à Agribank, qui n'a fait l'objet d'aucun nouveau décaissement depuis le premier décaissement intervenu en octobre 2005, mais aussi à l'absence de décaissement au profit du Projet d'irrigation de Tandjieskoppe à cause des longs retards enregistrés en rapport avec l'exécution des conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement. Dans le même ordre d'idées, le décaissement en faveur du projet de route Kamanjab-Omakange a également accusé un long retard à cause de l'exécution très tardive des conditions du prêt. On estime actuellement le volume de décaissement à 10 %. Malgré ces difficultés, le gouvernement doit de toute urgence se pencher sur le problème générique de l'établissement de rapports et des rapports de vérification. De son côté, le Groupe de la Banque a rapidement pris des dispositions et organisé un atelier en Namibie en mars-avril 2006 sur ses règles et procédures en matière de décaissement, de passation de marché, d'établissement de rapport et de gestion financière, à l'intention des fonctionnaires du gouvernement et du personnel des CEP. Nul doute que l'atelier a permis aux fonctionnaires du gouvernement et des cellules d'exécution de projet d'avoir une connaissance plus approfondie des règles et procédures du Groupe de la Banque, de nature à faciliter la gestion et l'exécution économiques et efficaces des projets. Les connaissances acquises devraient aussi se traduire par l'amélioration du taux de décaissement des opérations en cours ainsi que de leur impact sur le développement.

9.2 Recommandations

A la lumière des conclusions du CPPR, les mesures suivantes sont recommandées pour améliorer davantage la performance du portefeuille du Groupe de la Banque en Namibie :

A. Mesures à prendre par la Banque

- (i) Pour améliorer les capacités d'exécution de projet des CEP, la Banque doit intensifier la tenue d'ateliers réguliers sur l'administration des prêts, ainsi que la formation de formateurs, afin d'assurer la disponibilité dans le pays d'une masse critique de fonctionnaires nationaux qui ont une bonne connaissance des règles de procédure de la Banque.

- (ii) Pour assurer la réalisation rapide des conditions d'entrée en vigueur du prêt, les missions d'évaluation de la Banque doivent sensibiliser les fonctionnaires gouvernementaux sur les questions susceptibles de faire partie des conditions du prêt et leur demander de commencer à y réfléchir. La Banque doit également réduire au minimum le nombre des conditions et les restreindre à celles qui sont nécessaires à la bonne exécution du projet afin d'en faciliter l'exécution.
- (iii) Pour garantir la soumission en temps opportun des rapports d'audit annuels, les missions de supervision de la Banque doivent assurer le suivi assidu du calendrier de recrutement des cabinets de vérificateurs. La Banque doit également contrôler l'observation de la clause relative à l'établissement de rapports et imposer rapidement des sanctions sous la forme d'une suspension du décaissement, le cas échéant.

B. Mesures à prendre par le gouvernement

- (i) Pour améliorer davantage la qualité du portefeuille, le Ministère des finances doit commencer les revues trimestrielles ou semestrielles du portefeuille en collaboration avec les CEP, de manière à identifier les problèmes à un stade précoce et s'en occuper rapidement.
- (ii) Le gouvernement doit prendre rapidement les dispositions nécessaires concernant la signature de l'accord de prêt et la réalisation des conditions relatives à l'entrée en vigueur du prêt.
- (iii) Le gouvernement doit également s'assurer que tous les rapports d'audit en souffrance sont soumis à la Banque sans plus de retard pour éviter l'imposition de sanctions sous la forme d'une suspension des décaissements.

Le Conseil est invité à examiner et approuver le présent Rapport de revue du portefeuille de la Namibie.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE -Au 31 mai 2006

ANNEE D'APPROBATION	PROJET	SOURCE DES FONDS	DATE DE SIGNATURE	MONTANT APPROUVÉ Millions d'UC	MONTANT ANNULÉ Million UA	MONTANT NET DU PRET Millions d'UC	MONTANT DECAIS. Millions d'UC	RELIQUAT Millions d'UC	% DECAIS.	SITUATION DU PROJET	
AGRICULTURE											
1	1991	Etude sur les ressources agricoles des terres communales du Nord	FAT	18/121/1992	0.63092	0.03642	0.5945	0.59455	0	100	Achevé
2	1999	1 ^{ère} Ligne de crédit à Agribank	ADB	9/5/2000	6.04758	0	6.04758	6.04758	0	100	Achevé
3	2001	2 ^e ligne de crédit à Agribank	ADB	6/8/2002	7.55948	0	7.55948	7.55948	0	100	Achevé
4	2004	3e ligne de crédit à Agribank	BAD	NA	12.59913	0	12.59913	4.03172	8.56741	32	En cours
5	2004	Projet d'irrigation de Tandjieskoppe	BAD	NA	21.14235	0	21.14235	0	21.14235	0	Pas de décaissement
SOSB-TOTAL						47.94304	18.23333	0.380312346			
TRANSPORTS											
6	1992	Etude de la route Trans- Caprivi	FAT	NA	0.974	0	0.974	0.974	0	100	Achevé
7	1992	Etude de la route Trans- Kalahari	FAD	30/9/1992	8.28947	4.82172	3.46775	3.46775	0	100	Achevé
8	2001	Extension du réseau ferroviaire du Nord	BAD	16/10/2001	21.71687	0	21.71687	19.82683	1.89004	91.30%	En cours
9	2002	Projet de route Aus-Rosh Pinah	BAD	3/6/2003	20.67568	0	20.67568	16.14352	4.53216	78.08	En cours
10	2004	Route Kamanjab-Omakange	BAD	26/5/2004	24.87169	0	24.87189	1.87125	23.00064	8.14%	En cours

SUB-TOTAL						71.70619	42.28335			0.589675034	
ENERGIE											
11	1998	Interconnexion de 400KV (Electricité Phase- I)	BAD	28/5/1998	18.87854	12.52448	6.35406	6.35405	0	100%	Achevé
MULTISECTORIEL											
12	1992	Réforme commerciale	FAT	29/4/1992	0.78289	0.01179	0.7711	0.7711	0	100	Achevé
EAU ET ASSAINISSEMENT											
13	1992	Etude sur la prospection des eaux souterraines dans l'Owambo occidental	FAT	30/9/1992	2.11842	1.35729	0.76113	0.76113	0	100	Achevé
SOCIAL											
14	1993	Projet de formation pédagogique de base	FAD	9/7/1993	9.21052	0.19109	9.01943	9.01943	0	100	Achevé
	5	Projet de valorisation des ressources humaines	FSN	23/5/1995	3.86	0.80971	3.05029	3.05029	0.81	100	Achevé
16	2004	Entrepreneuriat et développement des compétences	FSN	NA	5	5	0	0	0	0	Cancelled
SOUS-TOTAL							12.06972	12.06972			
GRAND TOTAL							139.6052	80.47268	59.13256	57.64%	

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE - Au 31 mars 2006											
ANNEE D'APPROBATION	PROJET	SOURCE DES FONDS	DATE DE SIGNATURE	MONTANT APPROUVÉ Millions d'UC	MONTANT ANNULÉ Millions d'UC	MONTANT NET DU PRET Millions d'UC	MONTANT DECAIS. Millions d'UC	RELIQUAT Millions d'UC	% DECAIS	SITUATION DU PROJET	
	AGRICULTURE										
4	2004	3e ligne de crédit à Agribank	BAD	NA	12.59913	0	12.59913	4.03172	8.56741	32.00	En cours
5	2004	Projet d'irrigation de Tandjieskoppe	BAD	NA	21.14235	0	21.14235	0	21.1424	0	Pas de décaissement
	SOUS-TOTAL						33.74148	4.03172		11.95%	
	TRANSPORT										
8	2001	Extension du réseau ferroviaire du Nord	BAD	16/10/2001	21.71687	0	21.71687	19.82683	1.89004	91.30%	En cours
9	2002	Route Aus-Rosh Pinah	BAD	3/6/2003	20.67568	0	20.67568	16.14352	4.53216	78.08	En cours
10	2004	Route Kamanjab- Omakange	BAD	26/5/2004	24.87169	0	24.87169	1.87125	23.0004	752.36%	En cours
	SOUS-TOTAL	TOTAL					67.26424	37.8416			
	GRAND TOTAL						101.00572	41.87332		41.46%	

Résumé des notes de performance par secteur et projet

Projet	Respect des conditions	Performance d'acquisition	Performance financière	Activités et travaux	Objectif de développement	Evaluation globale
Agriculture						
Troisième ligne de crédit	2.67	-	2.40	3.00	2.33	2.59
Projet d'irrigation de Tandjieskoppe	1.00	2.00	2.67	2.50	3.00	2.23
Moyenne	1.84	2.00	2.54	2.75	2.67	2.41
Secteur des transports						
Chemin de fer du Nord	2.00	2.50	3.00	2.0	2.50	2.55
Aus-Rosh Pinah	1.67	3.0	3.00	2.0	3.0	2.53
Kamanjab-Omakange	2.67	3.0	2.75	2.50	3.0	2.76
Moyenne	2.11	2.83	2.92	2.17	2.83	2.61
Moyenne globale	1.98	2.63	2.76	2.40	2.77	2.53
<p>Légende 3 = Très satisfaisant 2 = Satisfaisant 1 = Insuffisant : problèmes – La Banque doit assurer un suivi étroit du projet, mais aucune mesure ne s'impose à court terme 0 = Très insuffisant : problèmes graves – La Banque doit prendre des mesures</p>						

Notes de performance des opérations en cours
A. Projet d'irrigation de Tandjieskoppe

Indicateurs	Rapport précédent	Rapport actuel
A. Exécution du projet 1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur 2. Compliance with general conditions 3. Respect des autres conditions		1 N/A 1
B. Performance d'acquisition 1. Acquisition des services de consultants 2. Acquisition des biens et services		2 N/A
C. Performance financière 1. Disponibilité des fonds en devises 2. Disponibilité des fonds en monnaie nationale 3. Flux des décaissements 4. Gestion des coûts 5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		3 3 N/A N/A 2
D. Activités et travaux 1. Respect du calendrier d'exécution 2. Performance des consultants ou des assistants techniques 3. Performance des entrepreneurs 4. Performance de la direction du projet		2 N/A N/A 3
E. Impact sur le développement 1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet 2. Probabilité de réalisation de bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet 3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles 4. Taux de rentabilité attendu		3 3 3 3
F. Evaluation globale 1. Actuelle 2. Evolution dans le temps		2.23 2.23
Légende: 3 = Très satisfaisant 2 = Satisfaisant : problèmes ponctuels – la Banque doit suivre le projet 1 = Insuffisant : problèmes – La Banque doit assurer un suivi étroit, mais aucune mesure ne s'impose à court terme 0 = Très insuffisant : problèmes graves - La Banque doit prendre des mesures		

B. Troisième ligne de crédit à Agribank

Indicateurs	Rapport précédent	Rapport actuel
A. <u>Respect des conditions</u> 1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur 2. Respect des conditions générales 3. Compliance with other conditions		3 3 2
B. <u>Performance d'acquisition</u> 1. Acquisition des services de consultants 2. Acquisition des biens et services		NA NA
C. <u>Performance financière</u> 1. Disponibilité des fonds en devises 2. Disponibilité des fonds en monnaie nationale 3. Flux des décaissements 4. Gestion des coûts 5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		3 3 3 3 NA
D. <u>Activités et travaux</u> 1. Respect du calendrier d'exécution 2. Performance des consultants ou des assistants techniques 3. Performance des entrepreneurs 4. Performance de la direction du projet		3 3 3 3
E. <u>Impact sur le développement</u> 1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet 2. Probabilité de réalisation de bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet 3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles 4. Taux de rentabilité attendu		3 2 2 NA
F. <u>Evaluation globale</u> 1. Actuelle 2. Evolution dans le temps		2.58 2.58
Légende: 3 = Très satisfaisant 2 = Satisfaisant : problèmes ponctuels – la Banque doit suivre le projet 1 = Insuffisant : problèmes – La Banque doit assurer un suivi étroit, mais aucune mesure ne s'impose à court terme 0 = Très insuffisant : problèmes graves - La Banque doit prendre des mesures		

C. Extension du réseau ferroviaire du Nord

Indicateurs	Rapport précédent	Rapport actuel
A. <u>Respect des conditions</u>		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3	3
2. Respect des conditions générales	3	2
3. Compliance with other conditions	3	2
B. <u>Performance d'acquisition</u>		
1. Acquisition des services de consultants	2	2
2. Acquisition des biens et services	2	3
C. <u>Performance financière</u>		
1. Disponibilité des fonds en devises	3	3
2. Disponibilité des fonds en monnaie nationale	3	3
3. Flux des décaissements	3	3
4. Gestion des coûts	3	3
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	3	3
D. <u>Activités et travaux</u>		
1. Respect du calendrier d'exécution	1	2
2. Performance des consultants ou des assistants techniques	3	2
3. Performance des entrepreneurs	2	2
4. Performance de la direction du projet	2	2
E. <u>Impact sur le développement</u>		
1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3	3
2. Probabilité de réalisation de bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet	3	2
3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	2
4. Taux de rentabilité attendu	3	2
F. <u>Evaluation globale</u>		
1. Actuelle	2.6	2.50
2. Evolution dans le temps		2.55
Légende: 3 = Très satisfaisant 2 = Satisfaisant : problèmes ponctuels – la Banque doit suivre le projet 1 = Insuffisant : problèmes – La Banque doit assurer un suivi étroit, mais aucune mesure ne s'impose à court terme 0 = Très insuffisant : problèmes graves - La Banque doit prendre des mesures		

D. Projet de route Aus-Rosh Pinah

Indicateurs	Rapport précédent	Rapport actuel
A. <u>Respect des conditions</u> 1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur 2. Respect des conditions générales 3. Compliance with other conditions	Na	2 1 2
B. <u>Performance d'acquisition</u> 1. Acquisition des services de consultants 2. Acquisition des biens et services	NA	3 3
C. <u>Performance financière</u> 1. Disponibilité des fonds en devises 2. Disponibilité des fonds en monnaie nationale 3. Flux des décaissements 4. Gestion des coûts 5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	NA	3 3 3 3 N/A
D. <u>Activités et travaux</u> 1. Respect du calendrier d'exécution 2. Performance des consultants ou des assistants techniques 3. Performance des entrepreneurs 4. Performance de la direction du projet	NA	2 2 2 2
E. <u>Impact sur le développement</u> 1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet 2. Probabilité de réalisation de bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet 3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles 4. Taux de rentabilité attendu	NA	3 3 3 3
F. <u>Evaluation globale</u> 1. Actuelle 2. Evolution dans le temps	NA	2.53 2.53
Légende: 3 = Très satisfaisant 2 = Satisfaisant : problèmes ponctuels – la Banque doit suivre le projet 1 = Insuffisant : problèmes – La Banque doit assurer un suivi étroit, mais aucune mesure ne s'impose à court terme 0 = Très insuffisant : problèmes graves - La Banque doit prendre des mesures		

E. Projet de route Kamanjab-Omakange

Indicateurs	Rapport précédent	Current Report
<p>A. <u>Respect des conditions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur 2. Respect des conditions générales 3. Respect des autres conditions <p>B. <u>Performance d'acquisition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Acquisition des services de consultants 2. Acquisition des biens et services <p>C. <u>Performance financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Disponibilité des fonds en devises 2. Disponibilité des fonds en monnaie nationale 3. Flux des décaissements 4. Gestion des coûts 5. Performance des co-financiers (le cas échéant) <p>D. <u>Activités et travaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Respect du calendrier d'exécution 2. Performance des consultants ou des assistants techniques 3. Performance des entrepreneurs 4. Performance de la direction du projet <p>E. <u>Impact sur le développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet 2. Probabilité de réalisation de bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet 3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles 4. Taux de rentabilité attendu <p>F. <u>Evaluation globale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Actuelle 2. Evolution dans le temps 		<p>2</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>N/A</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>3</p> <p>2.76</p> <p>2.76</p>
<p>Légende: 3 = Très satisfaisant 2 = Satisfaisant : problèmes ponctuels – la Banque doit suivre le projet 1 = Insuffisant : problèmes – La Banque doit assurer un suivi étroit, mais aucune mesure ne s'impose à court terme 0 Très insuffisant : problèmes graves - La Banque doit prendre des mesures There are no ratings for this project as implementation has just started and no supervision has taken place.</p>		

Namibie: Revue de portefeuille –Matrice des problèmes génériques

	3e ligne de crédit	Projet d'irrigation de Tandjie skoppe	Extension chemin de fer du Nord	Route Aus-Rosh Pinah	Route Kamanjab-Omakange	Fréquence
	1	2	3	4	5	
Problèmes génériques						
Médiocre performance d'acquisition						
Mauvaise communication entre la Banque et les organes d'exécution						
Retards dans l'exécution des conditions du prêt/don		X		X	X	3
Retards dans l'exécution du projet						
Retards de décaissement						
Retards dans la soumission des rapports d'audit			X	X		2
Médiocre performance de la CEP						
Inadequate counterpart funding						
Mauvaise performance des entrepreneurs/consultants						
Instabilité politique et conjoncture économique inhabituelle						

Namibie: Revue de portefeuille-Matrice des questions transversales

	3e ligne de crédit	Projet d'irrigation de Tandjieskoppe	Extension chemin de fer du Nord	Route Aus-Rosh Pinah	Route Kamanjab-Omakange	Fréquence
Questions transversales						
Réduction de la pauvreté	X	X	X	X	X	5
Protection environnementale et sociale		X	X	X	X	4
Problématique Hommes-femmes	X	X	X		X	4
Renforcement des capacités						
VIH/SIDA		X		X	X	3
Normes fondamentales du travail (travail des enfants)						
Intégration régionale			X			1
Gouvernance						

PLAN D'AMÉLIORATION DU PORTEFEUILLE PAYS

MESURE	Organisation ResponsAble	Délai d'exécution
Organisation d'ateliers périodiques sur l'administration de prêt	BAD	Tous les deux ans
Revue périodique à l'interne du portefeuille en collaboration avec la CEP	Gouvernement (MoF)	Trimestriellement ou semestriellement
Suivi du calendrier de recrutement des cabinets de vérificateurs	BAD	En permanence
Signature rapide des accords de prêt	Gouvernement (MoF)	En permanence
Liquidation de l'arriéré des rapports d'audit	Gouvernement (MoF/CEP)	Avant le 31 décembre 2006